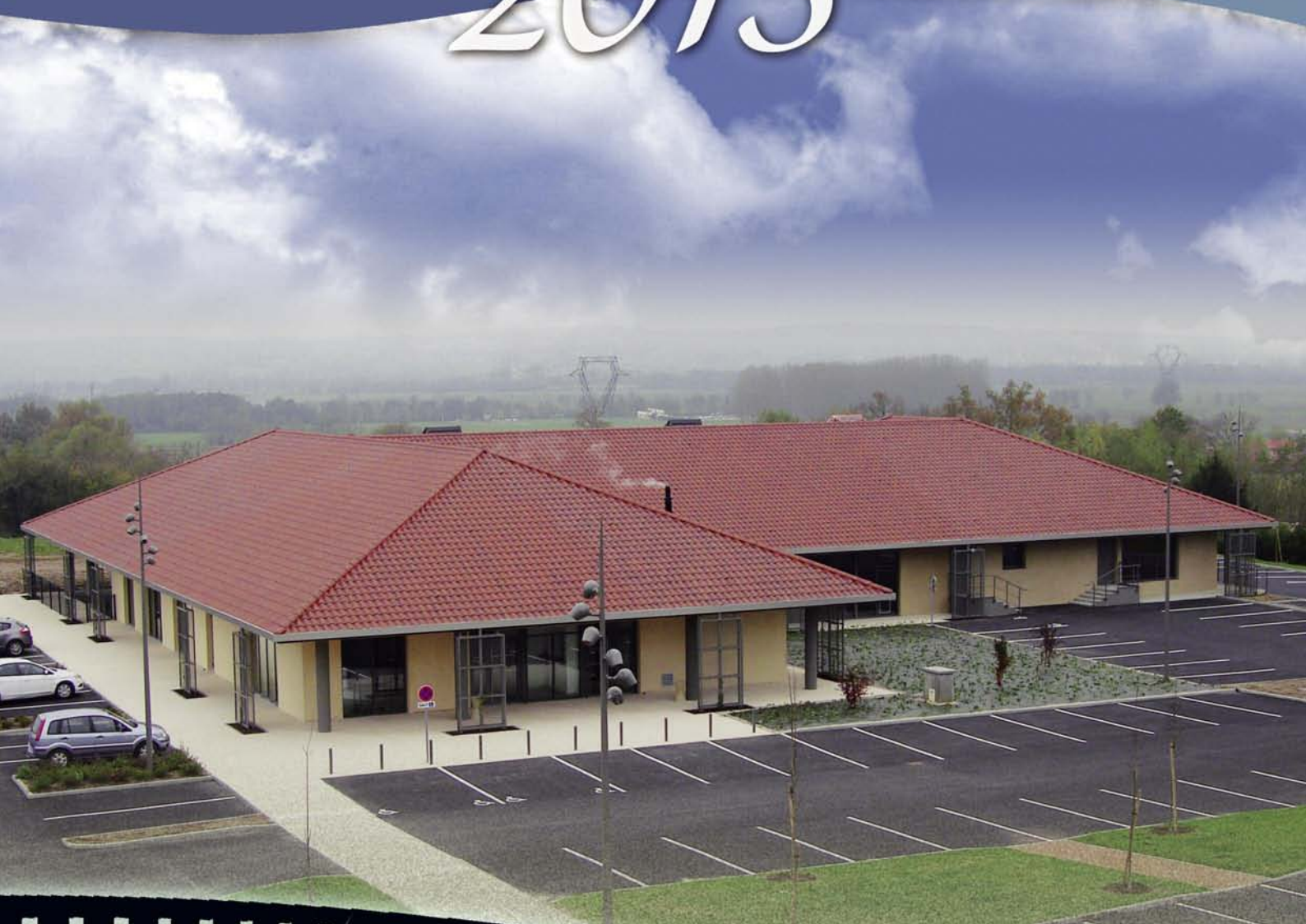




MANZIAT

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

2013



numéro 24

SOMMAIRE

	PAGES
• Le Mot du Maire	1
• État civil 2013	2
• Le Budget Assainissement 2013	3
• Le Budget général 2013	4-5
• Activités communales 2013	6-7
• Commission Communication	8
• Commission CLES	9
• Commission Bâtiment	10
• Urbanisme 2013	10
• Espace du Chêne	11
• Commission Voirie	12
• Commission Assainissement	12
• École Primaire Publique	13
• Le Sou des Écoles Laïques	14-15
• École Saint-Joseph	16-17
• Bibliothèque Municipale	18
• Les Amis du Patrimoine	19
• Le Club de l'Amitié	19
• Amicale des Donneurs de Sang bénévoles	20
• FLO'wer	21
• Football Club	22
• Amicale des Supporters du FCM	23
• Essor Bresse Saône	23
• Tennis Club	24
• Les Gazafonds	24
• Amicale Boule	25
• Gymnastique Volontaire	26
• Les conscrits de la Classe 4	26
• Union Musicale	27
• Société Musicale La Jeanne d'Arc	28
• De Bouche à Oreille	29
• Société de Pêche Le Goujon	30
• Paroisse catholique Manziat-Asnières	31
• Office de Tourisme	32
• Comité de Jumelage du Canton de Bâgé	33
• CAF - Secours Catholique - Ain Domicile Service	34
• ADMR - Val de Saône Intermédiaire - ADAPA	35
• Liste des Associations locales	36
• Renseignements utiles	37

MANZIAT

Bulletin Municipal
d'informations N° 24

Photos : Mairie de MANZIAT (Ain)
et Associations locales de MANZIAT (Ain)

COMIMPRESS • Dépôt légal 4^e Trimestre 2013

Le Mot du Maire

Nous nous acheminons vers une fin de mandature. On peut la qualifier de difficile, mouvementée, voire bouleversante, mais c'est une mandature, riche d'enseignements ; ceux-ci reposent sur de grands principes universels.

« L'union fait la force »

Ensemble nous avons progressé ; les projets ont tous été partagés ; débattus largement, ils ont pris corps pour la plupart ou sont en voie de concrétisation.

« Le travail est toujours productif »

Amorcer un projet, en débattre, le remodeler, en préservant l'équité, anticiper, lutter contre les obscurantismes, prendre en compte les contraintes étatiques, économiques, environnementales, est rarement vain ; toutes ces étapes sont la déclinaison d'un mode démocratique et permettent d'aboutir à des réalisations.

« La transparence est un outil de base »

La vie publique est une chose importante et passionnante. Souvent dédaignée d'un air désabusé, elle conditionne pourtant nos modes de vie. Respecter les citoyens, c'est leur fournir tous les éléments de connaissance afin que chacun puisse réfléchir, bâtir ses jugements et ainsi être en mesure, en pleine conscience, de les valider. Chacun sait que l'ignorance conduit naturellement à des réflexions sans fondement, souvent à des jugements approximatifs, à des dérives de pensées dangereuses.

« Privilégier l'intérêt général »

Chacun naturellement a tendance à défendre son « pré carré ». Mais notre société s'est construite à partir du « vivre ensemble » et nous devons en assumer les contraintes si nous acceptons d'en recevoir les avantages. Et le « vivre ensemble » ne peut se concevoir qu'avec la prévalence de l'équité.

Le bulletin municipal est la vitrine de la commune. Elus, associations, organisations sociales y trouvent une fenêtre où ils peuvent exposer leurs réussites, leurs doutes, leurs projets. Je vous en souhaite une lecture fructueuse accompagnée de mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Le Maire,
Josiane FEYDEL

Etat Civil 2013



Naissances (liste arrêtée à la date du 30/11/2013)

1 – SIMOES Louna	50, Impasse des Penards	née le 26 déc. 2012	à OYONNAX 01
2 – LANGLAIT SUSNJARA Orène	193, Rue des Grands Cours	né le 07 janvier	à MACON 71
3 – THEZIER Soann	160, Chemin de l'Echaly	né le 15 janvier	à MACON 71
4 – HERNANDEZ Mathis Gilles Jacques	807, Grand'Route	né le 17 janvier	à MACON 71
5 – GALOUL Ouais Haroun	24, Rue de la Résistance	né le 25 février	à MACON 71
6 – SENOU Mikail	63, Rue de l'Eglise	né le 04 mars	à MACON 71
7 – CHARVET Nolan	215, Rue Vieille	né le 11 mars	à MACON 71
8 – FAVRE Siméon Antoine	826, Grand'Route	né le 23 mars	à MACON 71
9 – BOUTON Agathe Maria Irène	56, Rue de la Résistance	née le 27 mars	à MACON 71
10 – MAZUIR Sacha	810, Route de Cropettet	né le 10 avril	à MACON 71
11 – CHARVET Cléa	258, Chemin de Nabrion	née le 14 avril	à MACON 71
12 – BROYER Alixe	34, Chemin de Nabrion	née le 27 avril	à MACON 71
13 – RATTON Yanis	2189, Grand'Route	né le 27 avril	à MACON 71
14 – MADRAS Jordan Antony	72, Chemin des Penards	né le 10 mai	à MACON 71
15 – DARBON Lilou	91, Impasse des Mamons	née le 13 mai	à MACON 71
16 – JANAUDY Louis Paul Marcel	96, Rue du Baromètre	né le 17 mai	à MACON 71
17 – BOUCHOUX Maël	341, Route de Chevroux	né le 24 mai	à MACON 71
18 – GARDETTE Olivia	196, Rue Vieille	née le 26 mai	à MACON 71
19 – CHARNAY Clara	1342, Grand'Route	née le 05 juin	à MACON 71
20 – JANIAUD Maelle Ann	88, Route de Dommartin	née le 09 juin	à MACON 71
21 – COSTECHAREYRE Alice	133, Rue des Jacômes	née le 29 août	à MACON 71
22 – HUART Loona	1457, Grand'Route	née le 29 août	à MACON 71
23 – BERTHET Isaure Marie Blanche	472, Route des Greffets	née le 07 septembre	à MACON 71
24 – DUBY Sarah	2149, Grand'Route	née le 13 septembre	à MACON 71
25 – BRUNIER Victor	112, Rue de la Résistance	né le 29 octobre	à MACON 71
26 – BONNA Yanis	140, Grand'Route	né le 21 novembre	à MACON 71



Mariages (liste arrêtée à la date du 30/11/2013)

MAUBLEU Michael et BROYER Céline Julie	le 31 août
QUIVET Anthony et THUAULT Caroline Marilynne	le 31 août
ROBIN Antoine Dominique et GUILLOT Aurélie	le 12 octobre

Décès (liste arrêtée à la date du 30/11/2013)

DESROCHES Daniel Paul (67 ans) - 1040, Route des Pinoux - le 03 décembre 2012 à MANZIAT 01
TATON Jeannine veuve JOLY (90 ans) - 153, Impasse des Jacômes - le 06 décembre 2012 à MACON 71
CHARON Louis Robert (96 ans) - 389, Rue de St Laurent des Sables - le 24 décembre 2012 à FEILLENS 01
BOYAT Jacques (83 ans) - 451, Rue de St Laurent des Sables - le 06 février à MACON 71
AUBLANC Antoinette Jeanne Marie Clotilde (87 ans) - 166, Rue du Baromètre - le 07 mars à MANZIAT 01
FERRAND Jean Baptiste (89 ans) - 59, Impasse de Chavanaz - le 08 mars à MACON 71
DUVERNAY Amédée Ernest (90 ans) - 74, Rue de la Frérie "MARPA" - le 17 avril à MACON 71
BOYAT Andrée Marcelle Hortense épouse SALLET (78 ans) - 9, Impasse de Chavanaz - le 29 avril à MACON 71
BROYER Marie Aline Eugénie veuve CORRAND (88 ans) - 74, Rue de la Frérie "MARPA" - le 04 mai à PONT-DE-VAUX 01
SALLET Noël André (79 ans) - 9, Impasse de Chavanaz - le 21 mai à MACON 71
FILOCHE Marie-Josèphe Marthe Andrée (65 ans) veuve MARTI - 1096, Grand'Route - le 20 juin à MACON 71
DUHAYON Marc Roger (60 ans) - 16, Impasse des Penards - le 21 juin à PONT-DE-VAUX 01
LACOUR Marcelle Suzanne (88 ans) épouse FERRAND - 1192, Grand'Route - le 30 juin à MACON 71
GENTY Jean Paul (71 ans) - 38, Chemin de la Lie Pontée - le 28 septembre à MONTPELLIER 34
BENOIT Lucien René Alexandre (86 ans) - 85, Impasse des Pinoux - le 1 ^{er} octobre à PONT-DE-VAUX 01
BONNETAIN André (64 ans) - 356, Rue Vieille - le 15 octobre à MANZIAT 01
BENOIT Daniel Pierre Lucien (60 ans) - 209, Route des Pinoux - le 21 octobre à MANZIAT 01
NOIRAY Odette Suzanne veuve MATYSIK (85 ans) - 53, Rue des Jacômes - le 25 octobre à PONT-DE-VAUX 01
VATERLAUS Jean Marcel (90 ans) - 71, Chemin des Gouillettes - le 11 novembre à PONT-DE-VAUX 01
LETRY Raymond Baptiste (74 ans) - 356, Rue des Jacômes - le 15 novembre à VIRIAT 01
BENOIT Jean Paul (67 ans) - 89, Rue des Jacômes - le 21 novembre à LYON 69

Le Budget Assainissement

BUDGET PRIMITIF

Section de fonctionnement

Dépenses	2013	Pour mémoire 2012
Charges à caractère général.....	60 896,20 €	79 000,00 €
Atténuation de produit.....	13 000,00 €	10 000,00 €
Autres charges de gestion courante.....	1 000,00 €	1 100,00 €
Charges financières.....	20 606,70 €	23 771,89 €
Charges exceptionnelles.....	1 000,00 €	1 000,00 €
Dotations aux amortissements.....	54 993,00 €	55 335,00 €
Virement à la section d'investissement.....	44 190,10 €	70 096,83 €
TOTAL DE LA SECTION	195 686,00 €	240 303,72 €

Recettes	2013	Pour mémoire 2012
Produits des services.....	178 000,00 €	169 000 €
Subventions d'exploitation.....	10 000,00 €	0 €
Produits divers.....	-	-
Produits exceptionnels.....	-	-
Amortissements.....	7 686,00 €	7 686,00 €
Excédent reporté.....	0 €	63 616,92 €
TOTAL DE LA SECTION	195 686,00 €	240 303,72 €

Section d'investissement

Dépenses	2013	Pour mémoire 2012
Déficit d'investissement reporté.....	-	614,20 €
Charges à caractère général.....	2 355 264,12 €	2 096 914,98 €
Charges financières.....	108 365,24 €	126 317,05 €
Amortissements.....	7 686,80 €	7 686,80 €
TOTAL DE LA SECTION	2 471 315,36 €	2 231 133,03 €

Recettes	2013	Pour mémoire 2012
Excédent d'investissement reporté.....	39 096,28 €	-
Virement de la section de fonctionnement.....	44 190,10 €	70 096,83 €
Dotations réserves.....	66 785,98 €	57 701,20 €
Subventions.....	766 250,00 €	48 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées.....	1 500 000,00 €	2 000 000,00 €
Dotations aux amortissements.....	54 993,00 €	55 335,00 €
TOTAL DE LA SECTION	2 471 315,36 €	2 231 133,03 €

Le Budget Général 2013

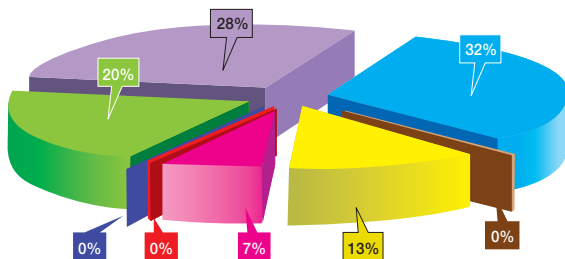
BUDGET PRIMITIF

Section de fonctionnement

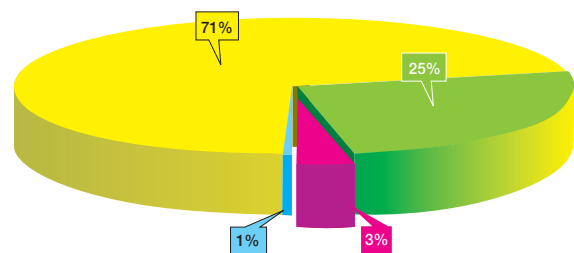
Chapitres	Dépenses	2013	Pour mémoire 2012
●	Charges à caractère général	296 871,18 €	457 419,90 €
●	Charges de personnel.....	330 103,00 €	338 653,00 €
●	Atténuations de produits	2 000,00 €	0 €
●	Autres charges de gestion courante.....	139 105,07 €	149 443,06 €
●	Charges financières	72 556,81 €	40 565,20 €
●	Charges exceptionnelles	3 500,00 €	400,00 €
●	Dotations aux amortissements.....	232,00 €	-
●	Virement à la section d'investissement.....	205 415,48 €	535 674,64 €
	TOTAL DE LA SECTION.....	1 049 783,54 €	1 522 755,80 €

Chapitres	Recettes	2013	Pour mémoire 2012
●	Produits des services	5 321,00 €	67 519,91 €
●	Impôts et taxes.....	744 913,50 €	725 333,00 €
●	Dotations et participations.....	264 549,04 €	251 689,70 €
●	Autres produits de gestion courante	35 000,00 €	40 000,00 €
	Produits financiers	-	450,00 €
	Excédent reporté	-	437 763,19 €
	TOTAL DE LA SECTION	1 049 783,54 €	1 522 755,80 €

Dépenses : 1 049 783,54 €



Recettes : 1 049 783,54 €



Budget de la commune

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année civile.

Le budget de la commune fonctionne comme le budget d'un ménage : il s'agit de ne pas dépenser plus que les recettes (recettes sûres et probables car le budget doit être voté de manière sincère).

Ces recettes sont de plusieurs origines :

- Les impôts locaux (qui ne financent pas uniquement la commune mais aussi le département, la région et l'intercommunalité). Ils sont constitués de la contribution économique territoriale (CET ex taxe professionnelle), de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non bâti ;
- Les dotations de l'Etat qui sont versées à chaque commune en fonction de différents critères.

- Les emprunts : les collectivités peuvent recourir à l'emprunt uniquement pour financer leurs dépenses d'investissement.
- Les revenus divers sont constitués des produits des services du domaine (location de salles, etc.) et des recettes exceptionnelles comme les remboursements d'assurances...

Les dépenses quant à elles sont de trois ordres :

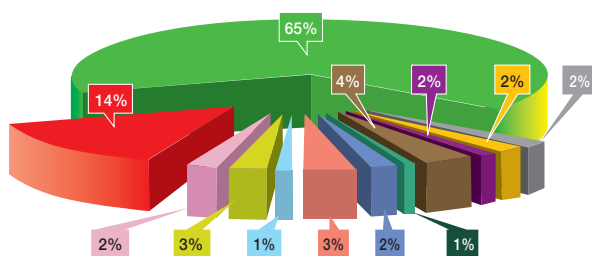
- Les dépenses de fonctionnement : ce sont les dépenses de gestion courante avec l'entretien des rues, des espaces verts, des bâtiments communaux, l'achat de fournitures diverses, les salaires et charges sociales du personnel des différents services communaux, les subventions aux associations, etc.
- Les dépenses d'investissement : celles-ci accroissent la valeur du patrimoine (achat de terrains, de bâtiments, constructions, grosses réparations, achat de gros matériel, ...).

Section d'investissement

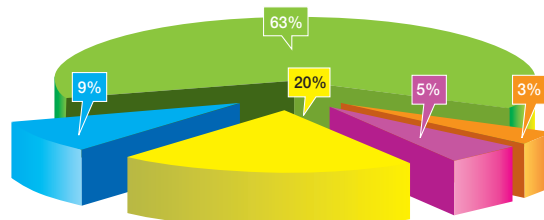
Chapitres	Dépenses	2013	Pour mémoire 2012
●	Déficit d'investissement reporté	42 122,62 €	-
●	Charges financières	101 997,18 €	125 920,14 €
	Immobilisations incorporelles.....	288,00 €	8 520,00 €
●	Matériel et mobilier	81 000,00 €	51 700,00 €
	Opération bâtiments communaux.....	5 900,00 €	25 500,00 €
●	Opération travaux sécurité RD 933	570 000,00 €	320 000,00 €
	Opération acquisition immobilière	10 400,00 €	194 000,00 €
●	Opération espace du Chêne.....	2 600 000,00 €	2 292 786,93 €
	Skate park	1 200,00 €	3 500,00 €
	Cimetière	6 000,00 €	2 500,00 €
●	Voirie communale 2012	65 000,00 €	46 000,00 €
	Opération voirie communale 2011	0 €	13 500,00 €
●	Opération Electrification rurale.....	71 870,00 €	88 000,00 €
●	Opération voirie communale 2013.....	43 940,06 €	-
	Opération Haies bocagères	12 000,00 €	-
●	Opération Cœur de Village	140 000,00 €	-
●	Opération rénovation appartement Cure	32 000,00 €	-
●	Opération numérisation des réseaux	76 000,00 €	-
●	Opération patrimoniales	137 863,30 €	-
	TOTAL DE LA SECTION	3 997 581,16 €	3 171 927,07 €

Chapitres	Recettes	2013	Pour mémoire 2012
	Excédent d'investissement reporté	0 €	740 606,43 €
●	Virement de la section de fonctionnement.....	205 415,48 €	535 674,64 €
●	Dotation réserves.....	806 324,78 €	71 542,00 €
●	Subventions	347 745,60 €	274 104,00 €
●	Emprunts.....	2 500 000,00 €	1 550 000,00 €
●	Dotation aux amortissements	138 095,30 €	-
	TOTAL DE LA SECTION	3 997 581,16 €	3 171 927,07 €

Dépenses : 3 997 581,16 €



Recettes : 3 997 581,16 €



- Le remboursement des emprunts : il se fait pour le capital dans la section investissement et pour les intérêts dans la section de fonctionnement.

Le budget municipal se compose de deux sections distinctes :

- Une section de fonctionnement, correspondant aux recettes et aux dépenses d'activités courantes des services communaux. Les recettes sont composées, entre autres, des impôts locaux (comme la taxe d'habitation).

- Une section d'investissement, correspondant aux recettes et aux dépenses à moyen ou à long terme pour le patrimoine communal. Ainsi, dans cette section, on trouve les emprunts et les travaux d'aménagement.

Chacune de ces deux sections doit être équilibrée, c'est-à-dire que les recettes doivent être égales aux dépenses.

Exécution du budget :

Dans la comptabilité publique, le principe de base est la séparation de l'ordonnateur et du comptable.

L'ordonnateur est celui qui décide de l'opportunité des dépenses et prescrit l'exécution des dépenses et recettes : il s'agit du Maire pour la commune. La dépense est toujours engagée dans la limite du crédit ouvert au budget correspondant à la nature des dépenses.

Le comptable contrôle et exécute les opérations, c'est un agent de l'Etat, du Trésor Public, il est le seul à détenir et manier des fonds publics.

Le budget est soumis comme toutes les délibérations du Conseil Municipal au contrôle de légalité de la préfecture de l'Ain, qui partage avec la Chambre Régionale des Comptes le contrôle budgétaire de la Commune.

Activités communales 2013



Cérémonie des vœux
10/01/2013



Remise des cartes d'électeurs
10/01/2013



Plantations au parc de loisirs
30/03/2013



Plantations des fleurs
17/05/2013



Construction d'une cabane en bambou
au parc de loisirs - 20/07/2013



Feu d'artifice pour la
fête patronale - 27/07/2013



Repas du Conseil Municipal,
employés communaux
et pompiers - 09/11/2013



Inauguration de la nouvelle
salle des fêtes - 10/11/2013



Réunion publique sur le PPRI
03/04/2013



Commémoration de l'Armistice
de 1945 - 08/05/2013



Commémoration 70^{ème} anniversaire
de l'envol du Général de Lattre de Tassigny
27/10/2013



Accueil des nouveaux habitants
de la commune - 09/11/2013

Conférence sur la lecture - Thème
"La peur chez l'enfant" - 12/11/2013



Réunion publique d'informations sur
la nouvelle station d'épuration
12/12/2013



Commémoration de l'Armistice 1918
11/11/2013



Commission Communication

Membres de la commission : Stéphane ARNAL, Stéphanie BERNARD, Denis BOYAT, Pascale CATHERIN, Josiane FEYDEL, Christian LACROIX et Jacques PENIN

Le bulletin annuel 2013 :

La Commission Communication est heureuse de vous présenter cette nouvelle édition du bulletin annuel.

En couverture, la nouvelle salle des fêtes, inaugurée le 10 novembre 2013, marque une nouvelle page historique de MANZIAT, page importante en particulier pour toutes les associations locales.

En plus des informations habituelles communales et associatives, vous trouverez dans ce bulletin de petites nouveautés comme une explication claire sur les budgets de la commune ainsi que les manifestations communales de l'année écoulée en images. Un bulletin riche en informations donc, car il comporte pour la première fois 36 pages intérieures (au lieu de 32).

Le Manziat Infos :

Quatre nouveaux Manziat Infos ont été publiés et distribués en 2013 par les élus.

Les informations urgentes entre deux Manziat Infos, sont elles aussi, distribuées dans les boîtes aux lettres des habitants, ce sont les Flashes Infos ; au nombre de 4 cette année.

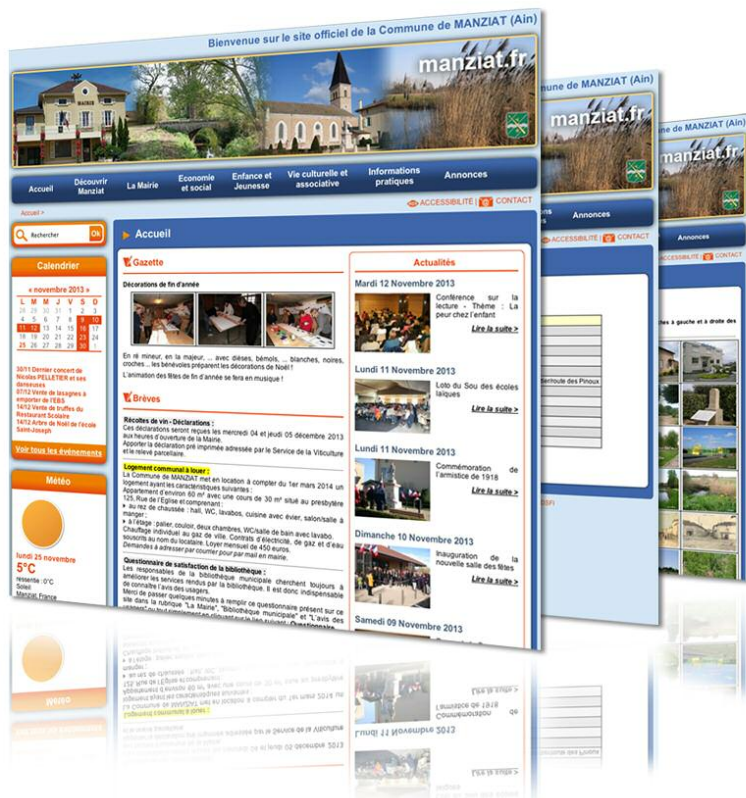


Le site internet :

Le site de la Commune : **www.manziat.fr** est bien fréquenté, avec entre 1 400 et plus de 2 000 visites mensuelles.

La commission est chargée de le mettre à jour pratiquement quotidiennement et de publier en temps réel les informations communales rendant ainsi notre site plus attrayant et dynamique. Un espace photos permet aussi à chaque association qui le souhaite de faire paraître des photos de ses manifestations.

La commission est aussi chargée d'élaborer les différents supports informatiques de communication tels que des diaporamas présentés lors de la cérémonie des vœux, du repas du CCAS, de la réunion d'accueil des nouveaux habitants ainsi que lors de l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes.



Commission CLES

Culture, Loisir, Education, Sport

Membres de la commission : Denis BOYAT, Marie-Eve BOYAT, François DUBY, Olivier FAVRE, Josiane FEYDEL, Christian LACROIX

La commission CLES a pleinement assuré son rôle sur cette année 2013 en aidant les écoles dans leur fonctionnement, en collaborant avec les associations afin d'appuyer leur dynamisme et en proposant de nouvelles situations de rencontres (voir la liste des manifestations organisées cette année ci-dessous).

A partir du mois de mai, la commission a travaillé sur les documents nécessaires à la location de la nouvelle salle des fêtes. Outre la mise en place des nouveaux tarifs privilégiant les associations locales, il a fallu élaborer le règlement intérieur avec toutes ses annexes, ainsi que le document détaillé pour les états des lieux dans un esprit de pérennisation de notre nouvelle salle des fêtes.

L'inauguration de la salle a, elle aussi, été préparée par la commission CLES.

Durant cette année 2013, les membres de la commission, aidés d'autres conseillers, ont apporté quelques aménagements au parc de loisirs. Tout d'abord, au mois de mars, des plantations d'arbres ont été faites avec l'aide des enfants des écoles. Puis, au mois de juillet, profitant d'une météo agréable voire caniculaire, une cabane en bambou a vu le jour.



Construction d'une cabane en bambou au parc de loisirs

Concernant les rythmes scolaires, la commission a mené dans un premier temps un travail de réception d'informations avec les enseignants (enquêtes menées dans les écoles auprès des élèves et des parents) puis, dans un deuxième temps, un travail de réflexion afin de préparer au mieux la mise en place future de ces rythmes scolaires et d'élaborer les perspectives à venir. Six réunions avec enseignants et responsables d'associations ont eu lieu en 2013.



Accueil des nouveaux habitants

La commission a aussi organisé :

- La suite des cours informatiques (grâce aux formateurs bénévoles Annick REY et Daniel APPERT).
- La remise des cartes d'électeurs aux nouveaux votants de la Commune le 13 avril 2013 (nouveauté en 2013).
- L'accueil des nouveaux habitants de la commune le samedi 9 novembre 2013 (pour la troisième année).
- Les animations de Noël (avec une équipe de conseillers et de bénévoles de la Commune).
- Une conférence sur la lecture le 12 novembre 2013.



Commission Bâtiment

Membres de la commission : Pascale CATHERIN, Arnaud COULON, François DUBY, Christian CATHERIN, Ludovic DESMARIS et Denis LARDET



Les compteurs d'eau, d'électricité et de gaz ont été séparés afin de rendre indépendant le logement de la cure du reste du bâti. Ainsi, la mairie n'avancera plus l'argent pour le règlement des fluides, les locataires en seront, comme il se doit, les gestionnaires.

Un nouveau columbarium a été posé afin d'anticiper d'éventuelles demandes, les trois autres déjà existants étant pratiquement complets à ce jour.



Comme tout type de bâtiments qui ont une activité soutenue, les nôtres ont eu de nombreuses petites interventions de maintenances, soit par des entreprises soit par les agents communaux.

La commission bâtiment est toujours bien présente pour le suivi et l'entretien des bâtiments communaux. Cette année, elle a encore réalisé différentes actions : électrification des volets roulants de l'école, peinture des volets et des portes bois de la cure côté ouest. Suite au changement de locataire, le logement de la cure a entièrement été rénové du sol au plafond. Les derniers travaux de réfection dataient de 1992. Une chaudière gaz a pris place dans les locaux de la cure mis à la disposition de la paroisse.



L'église a reçu de nouveaux moteurs électriques pour le fonctionnement de ses cloches.

La MARPA a vu ses éclairages extérieurs changés, les anciennes bornes lumineuses étaient hors service.

Le suivi des feux tricolores incombe aussi à la commission et cette année, les boucles de détection situées dans le sol étant défectueuses, elles ont été changées.

Urbanisme 2013

Membres de la commission : Marie-Eve BOYAT, Christian CATHERIN, Jean LAURENT et Denis LARDET

Une procédure officielle est obligatoire concernant les constructions, les travaux, les installations et aménagements soit par un permis de construire soit par une déclaration préalable. Il vous est donc vivement conseillé de prendre contact avec la personne en charge de l'urbanisme à la mairie.

Amélie JULLIN, adjoint administratif en charge des dossiers, répondra à vos interrogations.

La commission étudiera votre dossier afin de vérifier sa conformité avec le règlement communal (PLU) et pourra ainsi proposer un avis au maire.

Permis de construire	12
- villas	2
- bâtiments existants (extension et réhabilitation)	3
- local professionnel	1
- bâtiment public	1
- immeuble collectif	1
- autres (véranda, garage...)	4

Déclarations préalables	39
(Clôture, portail, auvent, terrasse, piscine, abri de jardin, local de -20 m ² , ouverture dans toiture)	

Autorisation de travaux (local recevant du public)	2
--	---

Renseignements aux notaires	35
-----------------------------	----

Certificats d'urbanisme	8
-------------------------	---

Permis d'aménager	0
-------------------	---

Commission Espace du Chêne

Construction de la salle polyvalente à Manziate

Membres de la commission : Pascale CATHERIN, Arnaud COULON, François DUBY, Christian CATHERIN, Denis LARDET, Denis BOYAT, Marie-Eve BOYAT, Stéphanie BERNARD et Josiane FEYDEL



L'année 2013 a été l'aboutissement d'un projet lancé en 2010 afin de doter notre commune d'une nouvelle salle des fêtes.

La salle Henri Renaud inaugurée en 1959 était devenue vétuste et ne correspondait plus aux attentes du moment : manque de modernisme, de luminosité, de surface, absence de parking, espace non sécurisé pour les plus jeunes.

Les besoins exprimés de la part de la population et ceux des associations rencontrées lors de l'élaboration du projet nous ont montré leurs souhaits d'avoir une salle plus moderne, plus spacieuse et plus fonctionnelle. Cette salle permettra donc de répondre aussi bien aux attentes des particuliers (mariages, réunions de famille) qu'aux manifestations associatives importantes à Manziate (concerts, repas dansants, spectacles d'écoles, etc.).

Les élus qui nous ont précédés en avaient bien pris conscience puisqu'en 2006, la commune devenait propriétaire de ce qui était la coopérative agricole de Manziate. Site intéressant car retiré du centre du village permettant aussi la création de parkings pour les écoles, l'église et le boulodrome, etc., avec en plus une jolie vue sur le Mâconnais ...

Toutefois, depuis cette date, aucun projet n'avait été élaboré sur ce site.

Suite à l'élection municipale de 2008, le nouveau Conseil mis en place décide en mai 2009 de détruire l'ensemble des bâtiments existants de l'ancienne coopérative.

En octobre 2010, Daniel DESROCHES, élu maire, suite à une nouvelle élection, relance le projet de la réalisation d'une salle

des fêtes. Une commission est créée en décembre 2010 sous le nom d'Espace du Chêne afin de travailler sur sa conception et sa réalisation.

A partir de cette date, cette commission s'est mise au travail afin de lancer un concours restreint avec anonymat.

De nombreux mois ont été nécessaires à la mise en place de ce concours et c'est en septembre 2011 que le cabinet CHAMBAUD est retenu par le jury. Pendant l'année suivante, la commission a travaillé en partenariat avec l'architecte à élaborer les avant-projets sommaires, les avant-projets définitifs et les dossiers de consultations des entreprises.

En août 2012, le maire est autorisé à signer les marchés avec les entreprises proposées par la commission d'appel d'offres.

En septembre 2012, les travaux de terrassement et de fondation débutent ; les mois suivants verront l'élévation de la salle, pour un achèvement du bâtiment en novembre 2013.

La réalisation de cette salle aura donc mobilisé nos énergies et notre temps durant trois ans, et c'est avec une grande fierté que nous donnons cet équipement à notre commune afin que celle-ci reste dynamique et attrayante pour les années à venir.

Merci à la commission Espace du Chêne, au cabinet CHAMBAUD pour la maîtrise d'œuvre et à son équipe, à Audrey JOSA, secrétaire générale de la mairie, aux élus et à l'ensemble des entreprises qui ont œuvré à la réalisation de ce bel ouvrage.

Commission Voirie

Membres de la commission : Stéphane ARNAL, Thierry BOYAT, Agnès CATHERIN, Denis CATHERIN, Pascale CATHERIN, Ludovic DESMARIS, Jean LAURENT, Jacques PENIN



RD 933 :

L'année 2013 ne verra malheureusement pas la fin de l'aménagement de cet axe.

Après des retards dus aux intempéries et à une coordination difficile entre les différents intervenants, c'est au tour de FRANCE TELECOM de pénaliser la finalisation du projet.

En effet, après d'incessantes relances, cet opérateur ne s'est finalement manifesté que début décembre pour le câblage et la dépose des poteaux téléphoniques.

C'est pourquoi le chantier a été arrêté et reprendra au printemps prochain dès que les conditions climatiques permettront la mise en place de l'enrobé sur les trottoirs.

ROUTE DE CHEVROUX :

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse Reyssouze a procédé, conformément à notre demande, au renforcement et remplacement du réseau d'eau potable défectueux sur une partie de cette voie, en mai et juin derniers.

Le Syndicat ayant pour projet en 2014 le remplacement de la station de traitement des eaux à Boz, une pause sur ce chantier aura lieu en 2014. La suite de ces travaux devrait reprendre en 2015.

CHEMIN DE L'ÉCHALY :

Le chemin de l'Echaly classé voirie communale sur toute sa longueur a fait l'objet d'un alignement.

Les propriétaires riverains ayant accepté le nouveau tracé établi par le cabinet de géomètres AXIS, sa réfection devrait intervenir en 2014.

CHEMIN DU PRÉ DU BY :

La réfection sommaire de cette voie par un reprofilage et mise en place de concassé devrait permettre d'attendre que les nouvelles constructions en bordure soient faites. La reprise de cette voie très dégradée se fera une fois un maximum de maisons réalisées.

Commission Assainissement

Membres de la commission : Jean LAURENT, Denis BOYAT, Arnaud COULON, Denis LARDET, François DUBY, Jacques PENIN, Josiane FEYDEL et Pascale CATHERIN



Suite à une première réunion en janvier 2009, après de nombreuses rencontres avec la D.D.T ou les services de l'Etat, la construction de la nouvelle station d'épuration pourrait démarrer en ce début d'année 2014.

La commune aurait souhaité l'implanter à côté de l'actuelle. Mais la préfecture, après un premier refus en novembre 2012, a émis à nouveau un avis défavorable en août 2013 malgré un nouveau dossier technique plus complet entraînant un surcoût important.

Pour déposer un dossier de demande de subventions auprès du Département et de l'Agence de l'Eau, il nous a fallu chercher un terrain hors zone inondable en fonction du PPRI et ceci avant le 15 septembre 2013.

Le choix du terrain a été guidé par la distance aux habitations et les coûts d'acquisition du terrain. L'implantation sur les terres maraîchères impliquait des procédures, longues et coûteuses,

de Déclaration d'Utilité Publique et le versement de primes d'éviction aux exploitants actuels.

Ce sont les parcelles ZK222 et ZK223 qui ont été acquises au prix de 3 euros TTC le m². Ces parcelles jouxtant la rue du Chêne, il sera possible de faire passer les réseaux sur le domaine public, réduisant ainsi le coût.

Ayant fait le choix d'une centrifugeuse pour le traitement des boues et d'un traitement tertiaire pour les rejets, cette surface de 3445 m² sera suffisante. La moitié des bacs de roseaux actuels sera reconvertie en bassin d'orage.

Traiter les charges de pollutions domestiques ainsi que les effluents liés aux activités des entreprises, SIAC et RPC, raccordées au réseau d'assainissement ainsi que les eaux parasites, a défini l'orientation technique du projet, tout en respectant les contraintes environnementales locales, conformément aux exigences de la Loi sur l'Eau.

La consultation des entreprises est prévue pour début avril, le démarrage des études pour début juin. Les travaux pourraient commencer en juillet 2014 pour une durée de 12 mois hors intempéries.

Ecole Primaire Publique

**L'école publique de Manziat
accueille vos enfants
dans la tradition républicaine.**

**Former les citoyens de demain : une école pour
tous, la réussite et l'épanouissement de chacun.**

- **Mmes Evelyne HENNIQUE** : classe petite et moyenne section
- **Angélique JANEY** : classe moyenne et grande section
- **Cécile BUGAUD** : classe de grande section et CP
- **Julien JAMBON et Marie-Sophie PERRIN** : classe de CP/CE1
- **Sylvie BENOIT** : classe de CE2/CM1
- **Marie-Hélène DEVILLE LEMAIRE** : classe de CM1/CM2
- **La Direction est assurée par M. JAMBON Julien.**

Les enseignantes des classes maternelles sont assistées par Mmes Sylvie SERRAUT (ATSEM) et Sabine RAFFIN (Employée communale), effectuant également l'entretien des locaux.

Mmes Nathalie BOZONNET et Valérie MARTINS, Assistantes de Vie Scolaire, accompagnent les enfants dont la scolarité est affectée d'un handicap.

Deux DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) Mmes CUIILLER et RAZUREL accompagnent l'Ecole Publique dans ses nécessaires évolutions et transformations.

Notre école accueille donc 163 élèves, répartis dans 6 classes, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.



La réussite éducative, un travail de collaboration : Ecole, familles, associations sportives et culturelles, collectivité territoriale et services médico-sociaux.

Les parents ont un rôle majeur dans la réussite scolaire de leur enfant : ils ont des droits et des devoirs. Ils sont associés de près à la vie de l'école, grâce aux représentants élus. Les parents sont réunis en début d'année par chaque enseignant, afin de présenter les enseignements de l'année et les modalités d'accompagnement des parents.

Les représentants de parents élus assistent aux **3 conseils d'école annuels** (minimum) et sont **une véritable courroie de transmission** avec les parents ; nous les remercions de leur investissement, au service de la communauté éducative.

L'investissement bénévole de nombreux parents au sein du **Sou des Ecoles Laiques**, et la participation de nombreuses familles aux manifestations qu'il organise, permet de doter l'Ecole de matériel et d'actions très diverses. Sorties scolaires, actions culturelles et sportives, jeux de cours ou matériel pédagogique, ... L'engagement de cette association, **partenaire centenaire de l'Ecole Laïque**, permet d'offrir aux élèves une réelle ouverture sur le monde extérieur, et contribue ainsi à l'égalité des chances. Nous les en remercions chaleureusement.

Son action au sein du **CCAL (Comité Cantonal d'Action Laïque)** se traduit pas la fête cantonale des Ecoles du printemps, et par le financement de matériel pédagogique varié.

Un travail de proximité avec la **mairie** permet à l'Ecole une action cohérente et concertée. Nos remerciements s'adressent, ainsi, à Mme le Maire et son équipe ainsi qu'aux agents communaux œuvrant pour l'école.

Nos partenaires de l'Education Nationale. Nous remercions également nos collègues du RASED (réseau d'aide aux élèves en difficulté) ainsi que l'équipe de la santé scolaire pour leur aide et leur professionnalisme.



Sou des Ecoles Laïques

Le Sou des Ecoles est une association de parents d'élèves de l'Ecole Publique qui compte à ce jour 35 membres. La présidente est Stéphanie LOMBARD.

Chaque année, le Sou organise diverses manifestations telles que : le loto, la fête de Noël, le carnaval, le bal de Pâques et une vente de pizzas cuites au feu de bois dont les bénéfices permettent d'offrir aux élèves des activités et sorties scolaires et extra-scolaires enrichissantes.

Nous participons également à la fête cantonale des écoles laïques qui a lieu le jeudi de l'Ascension. Les élèves du canton présentent des numéros de danse ou participent au tournoi de foot. Chaque Sou des Ecoles tient un stand (fléchettes, pêche à la ligne, casse-boîtes, lâcher de ballons...).

Le Sou gère également la garderie au sein de l'école, matin et soir de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30, assurée par Claire TATON et Cathy BENOIT.





Voyage scolaire en Alsace.

Merci pour votre soutien et votre participation, le bénéfice de nos manifestations a permis de financer :

- **les licences USEP** (co-financées par le CCAL) : rencontres sportives avec les écoles du canton
- **10 séances à la piscine de Pont-de-Vaux pour les élèves de GS/CP** (co-financées par la Communauté de Communes)
- **du matériel éducatif et sportif** pour l'école
- **diverses fournitures** pour les travaux manuels, photos...
- **1 spectacle de magie** au sein de l'école
- **la visite de la Ferme de Saint-André-d'Huiriat** pour les Maternelles
- **la sortie à Bourg-en-Bresse à l'exposition Mondot Minot sur « les 5 sens »** pour les Maternelles
- **la visite du château de Brancion** pour les GS/CP
- **le voyage au Grand-Bornand** pour les CE1/CE2
- **le goûter de fin d'année** avec la remise de dictionnaires pour les élèves de CE2

- **un voyage de 3 jours en Alsace** pour les élèves du cycle 3 (CE2, CM1, CM2)
- **un projet écriture** : les élèves du cycle 2 et 3 ont réalisé un travail autour de l'écriture avec la confection d'un livre qu'ils ont tous reçu en fin d'année.

L'année 2013 voit le départ de 2 membres du bureau qui ont des enfants partant en 6^{ème} : A-Claude DEVILLE et Jérôme DELACRESSONNIERE. Nous les remercions vivement pour leur dévouement.

La relève est assurée avec l'arrivée de 6 nouveaux parents : Céline CAVILLON, Angélique LAMONICA, Céline DE GEITERE, Maité RENAUD, Maguy SALGADO et Caroline SUSNJARA. Merci à eux pour leur volonté de s'impliquer dans notre association et dans la vie de notre école.



*L'ensemble du bureau
vous souhaite
une bonne et heureuse année
2014 !*

Ecole Saint-Joseph

« Tous unis pour la réussite de nos enfants. »



Ecole Saint Joseph de Manziat

En cette nouvelle année 2014, l'école SAINT JOSEPH vous fait part de ses meilleurs vœux.

L'école SAINT JOSEPH est une petite école familiale, maternelle et primaire, située au centre du village.

Pour cette année scolaire 2013/2014, elle accueille 98 élèves répartis dans 4 classes, de la maternelle au CM2 ; soit 71 familles qui lui accordent leur confiance.

Notre établissement est composé d'une équipe éducative motivée et entreprenante.

Accueillir l'enfant de 2 ans à l'école maternelle est l'une des recommandations forte du Ministère de l'Éducation Nationale. La structure de notre établissement nous permet d'accueillir votre enfant dès l'âge de deux ans.

L'école s'organise autour de 4 classes et une équipe pédagogique de 9 intervenants :

- **Classe de TPS-PS-MS** : Fabienne RENAUD
- **Classe de GS-CP** : Carole WIBAUX DIAZ (directrice) et Valérie JOLIVET
- **Classe de CE1-CE2** : Maryse DANEYROLLE
- **Classe de CM1-CM2** : Thierry DUBOIS
- **Une enseignante spécialisée** : Marie Claude BENOIT
- **Aide Maternelle ATSEM** : Christelle CONSTANT
- **Intervenant en Musique** : Daniel BALAGUER
- **Intervenante en Anglais** : Coralie KING

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Horaires de classe :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 puis de 13h30 à 16h45

Horaire de garderie : à partir de 7h30 jusqu'à 8h30 le matin et à partir de 17h00 jusqu'à 18h30 le soir.

Vous pouvez nous contacter à cette adresse :

Ecole SAINT-JOSEPH

81, rue des Grands Cours

01570 MANZIAT

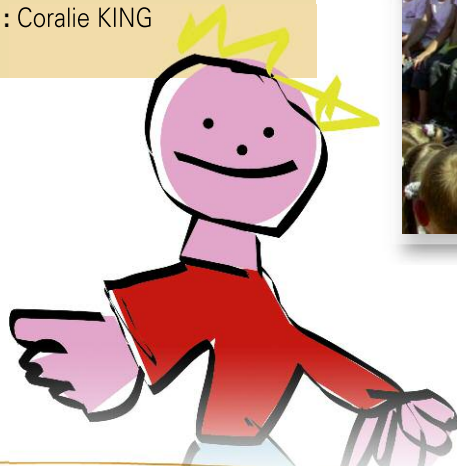
Tél. : 03 85 30 03 56

www.ecole-privee-manziat.fr

Mail : esjm@orange.fr



Fête de fin d'année de l'école.



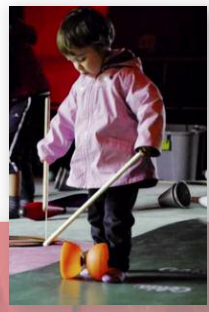
L'année du cirque : le projet pédagogique



Cette année est placée sous le signe du cirque. Ce projet est mené tout au long de l'année et a pour but :

- d'initier tous les élèves aux Arts du cirque, sous forme ludique et progressive.
- de développer une activité où l'élève recherche une harmonie entre le corps et l'esprit, facteur d'intégration et de bien-être social.
- de développer l'autonomie de chaque enfant.

Nous avons fait appel à une école de cirque itinérante : BAZ'ART et QUINCAILLE. Elle intervient plusieurs fois dans l'année sous forme de stage et d'ateliers et met à notre disposition son chapiteau.



Atelier bascule sous le chapiteau.

Les cours d'anglais

L'équipe éducative et les membres des associations APEL et OGEC ont décidé de poursuivre leur action pour les cours d'anglais. Cette année, nous avons fait appel à Madame Coralie KING, professeur d'anglais, elle intervient 1h30 par semaine (répartie en 2 séances de 45 minutes) pour chaque niveau du CP au CM2, et une fois 30 minutes pour les maternelles. Les cours d'anglais sont donc ouverts à tous les élèves de l'école.

Nous offrons une chance à tous nos enfants de se familiariser avec les sons et mots de la langue anglaise dès leur jeune âge. Cette méthode permet une initiation ludique et progressive qui sera utile à leur épanouissement.



Cours d'anglais avec Coralie KING

Par ailleurs, rappelons l'aide précieuse des deux associations de parents qui œuvrent au bon fonctionnement de l'école. Ces deux associations sont composées de parents d'élèves bénévoles et motivés, qui travaillent en étroite collaboration avec l'équipe éducative.

- **Un comité de gestion O.G.E.C.** (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques) : chargé de l'entretien des bâtiments et du bon ordre financier de l'établissement.
- **APEL (Association des Parents d'Elèves)** : elle œuvre en symbiose avec l'équipe enseignante. Elle organise plusieurs manifestations tout au long de l'année afin de générer un bénéfice mis au profit des activités proposées aux enfants (sorties scolaires, cadeaux de Noël, fête de fin d'année ...)

Les autres activités en place dans notre établissement :

- **Natation** (pour assurer un bon suivi et une meilleure réussite, les cours de natation se déroulent sur deux années consécutives, du CP au CE1).
- **Informatique.**
- **Rencontres sportives inter-écoles.**
- **Voyages scolaires.**
- **Bibliothèque.**
- **Sécurité routière ...**

Enfin, nous tenons à remercier toutes les familles pour leur confiance renouvelée, ainsi que tous les partenaires qui participent à la vie de l'école. Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue à toutes les nouvelles familles.



Bibliothèque Municipale



Horaires

Mercredi 14h - 15h30
Jeudi 9h30 - 10h30 / 16h30 - 18h15
Vendredi 16h30 - 18h 15
Samedi 10h - 11h30

La bibliothèque c'est :

298 lecteurs actifs (134 enfants, 164 adultes) et 12 groupes.

Environ 7 300 emprunts effectués sur une année.

C'est 5 513 livres à votre disposition à Manziat et pour l'ensemble des bibliothèques de la communauté de communes c'est 34 152 documents auxquels vous avez accès.



Des animations pour les enfants des écoles sont organisées par Annick Rey, Marie-Noëlle Favre et Marie-Céline Benoit. Ainsi, sur une année scolaire, 1 500 livres environ (albums, documentaires, romans, contes, BD) circulent dans les classes.

15 bénévoles consacrent une partie de leur temps pour faire vivre votre bibliothèque. Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas, venez en discuter avec nous.

Pour préparer votre visite, et choisir tranquillement vos livres, vous pouvez accéder au site internet :

<http://comcom-bage.dyndns.org>.

Vous pouvez grâce à votre carte réserver en ligne le livre que vous souhaitez lire, proposer des achats, nous faire des remarques pour faire évoluer votre bibliothèque.

La bibliothèque est abonnée à des magazines : « Que choisir » et « Ça m'intéresse ». Ils sont en libre lecture sur place pour ceux du mois en cours et empruntables pour les anciens.



Pour ceux qui n'ont pas accès à internet depuis chez eux, un ordinateur est accessible gratuitement à la bibliothèque aux heures d'ouverture afin de vous permettre de surfer sur le net pour préparer vos voyages, accéder aux différentes administrations, chercher un emploi,

Les Amis du Patrimoine de Manziate

Jamais 2 sans 3, célèbre adage que les Amis du Patrimoine ont décidé de suivre. En effet, malgré la tâche énorme et nos faibles moyens humains, mais portés par la réussite et l'enthousiasme des deux premières éditions, nous avons décidé de reconduire pour la 3^{ème} fois notre fête champêtre. **Retenez bien la date sur vos agendas : le dimanche 3 août 2014 à Chassagne.**

Une commission s'est constituée et travaille déjà pour offrir, à nos visiteurs, un joli programme. Mais attention, nos forces baissent et 2014 sera sans doute pour nous la dernière occasion d'entreprendre une manifestation d'une telle envergure. Alors rendez-vous le dimanche 3 août 2014 pour le défilé dans les rues du village, suivi d'un repas champêtre et d'une fête en plein air à Chassagne en bordure de la prairie.

Une journée détente le 26 avril 2013 avec une sortie à Bibracte dans le Morvan, nous aura conduits sur les traces de nos ancêtres éduens. Elle nous aura permis de découvrir un site archéologique et un peuple, méconnus pour beaucoup d'entre nous. A deux pas du musée, nous avons apprécié la cuisine gauloise au restaurant « Le Chaudron ».

L'année 2014 verra l'achèvement du long et passionnant travail sur la micro-toponymie, c'est-à-dire sur les noms des lieux-dits. Ces recherches seront rassemblées dans un ouvrage qui sortira au cours de l'année, en partenariat avec Patrimoine des Pays de l'Ain et l'Institut Pierre Gardette de Lyon.

Les Amis du Patrimoine



Café-brioche avant la visite au Mont Beuvray.



Plaque commémorative du musée de Bibracte.

Club de l'Amitié



Depuis sa création, le Club de l'Amitié permet à bon nombre de personnes de notre village de se réunir deux fois par mois, le mercredi après-midi à 14 h, dans une ambiance agréable.



Une soixantaine de personnes se retrouve pour des jeux de cartes : belote, coinche, tarot, sans oublier le scrabble, le rummikub et le nain jaune, un choix pour tous.

En cours d'année, nous organisons un concours de belote, nous participons aussi à un concours de pétanque à Marlieux. Une marche sur les chemins de Compostelle nous a réunis en septembre, à Hautecourt, pour une association caritative.

La réunion avant Noël est plus festive, avec brioches et friandises, suivie en janvier du tirage des Rois, sans oublier les anniversaires de mariage.

Unanimement, chacun espère que ces occasions de se retrouver ensemble se prolongent le plus longtemps possible,

et bien sûr, un bon accueil sera réservé à toutes les personnes tentées de nous rejoindre afin de partager ces moments sympathiques.

Quatre nouveaux adhérents ont grossi cette année notre effectif.

En fin de saison (juin), ceux et celles qui le souhaitent peuvent se retrouver au bon air de La Chassagne pour s'adonner à la pétanque.





Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Affiliée à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB)



Le bureau : Présidente : Colette BENOIT, Vice-président : Michel BORNAREL, Secrétaire : Michel BROYER, Trésorier : Didier RATTON, Autres membres : Françoise BENOIT, Frédéric BENOIT, Jean Luc BERRY, Josette BOURGEOIS, Yannick BROYER, Jack CHEVRIER, Annie DOUET, Philippe FERRAND, Didier GREFFET, Cathy PAUGET, Annick RATTON et Gérard VELON.

Préparation des collectes en liaison avec le centre de prélèvement

En 2014, 5 collectes sont prévues

Elles seront effectuées à la nouvelle salle des fêtes de 9 h 30 à 13 h 00 :

Vendredi 28 février - Vendredi 9 mai

Vendredi 11 juillet - Vendredi 10 octobre

Vendredi 12 décembre.

Le don de sang en quelques chiffres

Gardons en tête quelques chiffres importants.

En 2012, **2 612 251 dons de sang total** ont été effectués contre 2 588 716 en 2011. On note également que sur les **1 708 541 donneurs de sang** en 2012, la majorité d'entre eux étaient des donneuses. 51 % des donneurs sont en effet des femmes !

Le don moyen par donneur et par an s'élève à **1,82 don**.

Concernant les classes d'âge, 42,4 % des dons réalisés l'ont été par les **18-39 ans** tandis que les dons de sang réalisés par les **40-64 ans** ont représenté **53,4 %**.

Enfin, l'EFS a accueilli en 2012, **348 168 nouveaux donneurs** contre 365 593 en 2011, soit 17 425 nouveaux donneurs en moins.

Les malades ont besoin de vos dons. Il n'existe aujourd'hui aucun produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang est donc indispensable pour sauver des vies. Il permet de soigner chaque année 1 million de malades.

Nous comptons sur vous !

Le don éthique : un choix de société

En France, le don de sang est **bénévole, anonyme, volontaire et ne fait l'objet d'aucun profit**. Quatre valeurs qui fondent le don éthique et qui animent l'activité de l'Etablissement Français du Sang (EFS) au service des donneurs et des malades. Les études épidémiologiques ont le mérite d'être claires : quel que soit le pays, le modèle transfusionnel fondé sur le don bénévole est plus sûr que celui fondé sur le don rémunéré.

Pourquoi ? Parce que le donneur bénévole qui se rend sur une collecte pour donner son sang à un malade le fait volontairement, par générosité, par solidarité. Ce donneur est bien plus enclin à communiquer au médecin de l'EFS des informations sincères et complètes sur sa santé. Cela contribue à garantir sa sécurité et celle du malade qui recevra les globules rouges, le plasma ou les plaquettes issues de son don.

Promotion du don du sang

En mai 2013, des membres du bureau de l'Amicale aidés par Marie Noëlle FAVRE sont intervenus dans les classes de CM1 de l'école publique (les dates de collectes ne convenaient pas à l'école St Joseph) pour sensibiliser les enfants au don du sang :

- d'abord par la présentation d'un documentaire sur le don du sang suivie des réponses aux questions,
- puis par la visite de la collecte.

Information et réunion des donneurs

En 2014, l'Amicale vous donne rendez-vous :

- **Samedi 1^{er} février** : Assemblée générale qui se tiendra à la Salle Nord.

L'assemblée est l'occasion d'obtenir des réponses aux questions que l'on se pose sur le don du sang. Elle est ouverte à tous, donneurs de sang ou non. L'assemblée est suivie d'un apéritif offert par l'Amicale.

- **Dimanche 7 septembre** : randonnée pédestre.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe ou simplement nous aider pour les collectes ou la randonnée pédestre, n'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau.

Sécurité et confort des donneurs

Le donneur de sang rémunéré peut, lui, avoir besoin d'argent et être doublement tenté. Tenté, d'abord, de dissimuler au médecin qui décide de son aptitude au don son véritable état de santé, dans l'unique but d'être « payé » ; ce qui accroît le risque de transmettre au malade un virus ou une bactérie lors de la transfusion. Tenté, ensuite, de donner trop ou trop souvent, ce qui peut menacer sa propre santé, notamment lors des dons de plasma. Réalisés en aphasie, ces dons demandent une bonne santé et doivent être limités en volume et dans le temps. Cette limite est de 750 ml et de 24 dons de plasma par an en France, contre un don d'un litre par semaine, voire plus, dans les pays qui rémunèrent le don...

Une éthique, une loi

Plus sûr, le don éthique est aussi plus déontologique, comme le précise la loi du 21 juillet 1952 qui interdit de faire commerce de son corps et garantit à tous les malades les mêmes droits. Anonyme et bénévole, le don de sang ne peut en effet ni être affecté à un malade précis, ni être vendu avec profit. Le tarif d'une poche de sang est fixé par arrêté ministériel sur la base des seuls coûts de revient.

Promouvoir le don éthique

Bénévolat, anonymat, volontariat, absence de profit, autant de valeurs que la France s'attache à défendre et promouvoir avec les associations de donneurs de sang bénévoles. L'autosuffisance nationale en produits sanguins est « la » mission de l'EFS. Développer la collecte au cœur des villes, là où se trouvent les nouveaux donneurs, gérer avec rigueur les réserves de produits sanguins pour limiter la péremption des produits et réfléchir avec les prescripteurs au « transfuser juste et mieux ». Tels sont les moyens mis en œuvre par l'EFS pour rester fidèle à ce choix de société.



Association FLO'wer

A notre joli papillon qui s'est envolé le 13 mars 2010



Siège social :
115 Rue des Vignes - 01570 MANZIAT



Sensibilisation aux **DONS DE SOI**

Moelle osseuse, sang placentaire, sang, plaquettes, plasma

- Don de sang sur Replonges avec en moyenne **90 donneurs** par collecte
Sensibilisation des écoles primaires au don de sang lors des collectes
- Information sur le don de moelle osseuse à l'Ecole d'infirmières de Mâcon

Récolte de **FONDS** en vue d'améliorer le quotidien des malades et d'**accélérer** les **RECHERCHES MEDICALES**

- Années 2010/2011 : **8 000 €** attribués au service d'hématologie de l'Hôpital Lyon Sud
Approvisionnement régulier en produits d'hygiène et alimentaires, en matériel multimédia
- Année 2012 : **10 000 €** versés à l'unité de recherche du Professeur Michallet (Hôpital Lyon Sud)
et réapprovisionnement en matériel tout au long de l'année suivant les besoins des services
- Années 2013/2014 : **4 000 €** prévus pour le réapprovisionnement des produits d'hygiène et alimentaires
Prise en charge des abonnements en téléphonie et Internet pendant les séjours des patients en chambre,
estimée entre **10 000 € et 15 000 €** (Hôpital Lyon Sud)



DIMANCHE 25 MAI 2014

La traditionnelle randonnée FLO'wer...
à pied ou à vélo !



Le Football Club de Manziat

<http://fcmanziat.footeo.com>

Investissements humains et matériels pour l'avenir

Le FCM se féminise

Le comité directeur du FCM s'est enrichi cet été avec l'arrivée de quatre nouveaux membres.

Cathy Benoit et Pascale Paquet apportent dynamisme et bonne humeur, tout à fait dans l'esprit du plan de féminisation lancé par le District de l'Ain.



Elles ont pris en charge la gestion des équipements vestimentaires ainsi que l'opération "Respect tous terrains" (développement d'un programme éducatif en utilisant des outils pédagogiques centrés sur le respect et la citoyenneté auprès des jeunes licenciés).

Samuel Boyat rejoint la Commission Jeunes.

Vincent Rousseau apporte son expérience à la Commission Terrains.

Le groupe des éducateurs a le plaisir d'accueillir une jeune éducatrice, Nina Pelletier, ainsi que le responsable technique de l'Essor Bresse Saône, Camille Jullien.



Une équipe de niveau Ligue Régionale à Chassagne

L'équipe U15 A de l'Essor Bresse Saône évolue à Manziat cette saison. Plusieurs jeunes Manziatis y figurent. Venez les encourager !

Didier BENOIT a rangé son sifflet...

En toute discrétion, Didier Benoit a mis un terme à sa carrière d'arbitre en mai dernier. Pendant une vingtaine d'années, il a représenté le FCM aux quatre coins du département lui permettant d'être en règle avec le statut de l'arbitrage du District de l'Ain. C'est ce qu'on appelle avoir l'esprit "club".

Pour le remplacer, un nouvel arbitre a été recruté. Anthony Stadelmann est domicilié à Saint-Laurent-sur-Saône. Il officie désormais pour le FCM.

"Pétoche" ne quitte pas le club pour autant. Dès cette saison, il prend les rênes de l'équipe réserve du FCM.



Travaux en juin au stade

L'installation d'un système d'arrosage automatique a mobilisé nos bénévoles en juin dernier.

Sous la houlette de Didier Rattou et Nicolas Benoit, ces travaux d'ampleur ont été menés à bien malgré une météo capricieuse et quelques contretemps techniques. (Financement réalisé à 75% par le FCM et 25% par une subvention municipale exceptionnelle).



Animation en juillet

Le stage Manziactiv'été a rassemblé quarante-deux enfants cet été à Chassagne. La nouvelle activité "pêche" a connu un réel engouement. L'équipe organisatrice espère accueillir plus de filles pour l'édition 2014.



Retour au terrain en août-septembre

La reprise s'est effectuée avec un effectif rajeuni, dense et motivé dans toutes les catégories.

Déménagement du local administratif en octobre

Avec l'aménagement du bourg du village, la commune met à disposition du FCM un local de 10 m² à l'étage de la bibliothèque. Un contrat de location annuel est établi.

Sa nouvelle adresse : 1, rue des Grands Cours

Changements au calendrier des manifestations

- Le début d'année étant très chargé (loto, conscrits...), le repas dansant a été déplacé à la fin de l'année 2014.
- L'habituel méchoui du FCM aura lieu le 14 juin à midi.

Vos rendez-vous pour 2014 :

- **Dimanche 9 février :** Loto
- **Samedi 12 avril :** Vente de couscous
- **Samedi 31 mai :** Tournoi jeunes
- **Vendredi 13 juin :** Assemblée générale
- **Samedi 14 juin :** Méchoui
- **Dimanche 20 juillet :** Concours de pétanque
- **Du 21 au 26 juillet :** Stage Manziactiv'été
- **Vendredi 12 septembre :** Tournoi de sixte vétérans
- **Samedi 6 décembre :** Repas dansant

Le président, Jean-Daniel CATHERIN

Amicale des Supporters du Football Club de Manziate

Manziate bénéficie d'un tissu associatif fourni. Aussi il est utile de rappeler le rôle prépondérant du bénévolat qui permet à certaines de nos sociétés de fêter plusieurs décennies d'existence.

L'amicale des supporters illustre son propos avec 2 exemples qui soulignent que ce dévouement perdure.

Pour les années passées, il convient de se souvenir de Robert Charron, un fidèle du FCM. Son arrivée à Manziate à la boucherie Broyer, juste après la 2^{ème} guerre, lui a permis d'intégrer le club de foot. Posté à l'entrée du stade de nombreuses saisons, alors que l'entrée était payante, son esprit cocasse faisait merveille à l'accueil. Il était là pour la cuisson des méchouis, il était présent pour la pose des premières mains courantes, il aimait rappeler l'époque où l'eau était apportée dans des bidons



lors des matches, les années avec les wagons qui faisaient office de vestiaires, la saison du branchement de l'électricité.

Par les temps actuels, le bénévolat est toujours

indispensable et souvent il s'exerce en équipe. Ainsi cet été, plusieurs sociétaires du FCM ont installé l'arrosage automatique au stade. Un travail très prenant qui permettra à l'aire de jeu de Chassagne d'être toujours appréciée.

Ce coûteux système d'arrosage a pu être réalisé grâce au travail des membres de la commission manifestation, composée de bénévoles souvent sollicités qui ont innové en 2013 en organisant un loto qui fut une belle réussite.

Soulignons aussi la participation de la municipalité qui soutient les projets du FCM et encourage ses dirigeants à investir.



Essor Bresse Saône Le mot du Président



L'Essor Bresse Saône est un club de football qui regroupe les catégories U15 - U17 - U19. Nous sommes dans la 24^{ème} saison footballistique du club. Celui-ci permet aux adolescents du territoire de notre communauté de communes de pratiquer leur sport favori.

Le club compte cette année 143 licenciés avec un effectif joueurs essentiellement composé de nos 4 clubs fondateurs. Le football club de Manziate y apporte sa contribution avec 21 joueurs, 1 éducateur et 10 dirigeants.

Ce club démontre depuis son origine sa vocation intercommunale à fédérer et à tisser des liens forts entre les personnes qui composent nos clubs de football.

L'Essor est au service de ses clubs fondateurs et permet aux jeunes de s'épanouir à travers le foot en partant du plaisir pour aller vers la compétition.

Cette saison, ce sont les U15 ligue (niveau régional) qui évoluent au stade de La Chassagne. Nous comptons sur les habitants de Manziate pour venir encourager nos jeunes et passer un agréable moment sur le site de La Chassagne.

Cette saison est marquée également par la création d'une équipe U15 féminines ainsi que la présence de 7 femmes dans le bureau.

Notre association remercie d'une part la municipalité pour la mise à disposition des installations et d'autre part le FC Manziate pour son implication dans le bon fonctionnement au quotidien de l'Essor.

Même si notre club a une connotation intercommunale, nous la considérons à part entière comme une association locale s'intégrant au tissu associatif de Manziate, car elle y joue également un rôle social, éducatif et sportif.



U15 B - saison 2013/2014

**Pour tout renseignement :
vous pouvez contacter
son président Christophe GIBAUD
au 06 87 45 63 91.**





Tennis Club de Manziat



Le TCM a connu une année sportive satisfaisante avec trois équipes engagées dans les compétitions départementales pour des résultats conformes aux attentes.

Le tournoi open a connu cette année encore un vrai succès, conclu par la victoire d'un joueur du Club, Stéphane Petitjean ; pour

la première fois ce tournoi était ouvert aux féminines et leur participation bien que réduite laisse augurer une prochaine compétition plus importante.

Le tournoi interne du club remporté par Benjamin Ratton a réuni 23 joueurs du club.

L'autre manifestation du club, la vente de « saucisson à la beaujolaise » a eu un réel succès.

L'année sportive qui débute confirme une certaine dynamique du TCM, puisque malgré huit départs les effectifs restent

stables, en augmentation de deux adhérents ; ceci est dû en grande partie à l'école de tennis qui réunit 26 enfants de 7 à 14 ans.

L'arrivée d'une jeune femme, Sabrina Gillet ayant en charge les entraînements, adultes

et enfants, apporte un soutien sportif qui faisait défaut au club.

Il reste aux responsables du TCM à trouver une solution en direction du public féminin.



Renseignements :

stephane.gonod@orange.fr
serge.feydel@wanadoo.fr
Tél. : 03 85 30 19 11

Les Gazafonds



Contact

Raphaël BENOIT
06 10 87 09 74
mcgazafonds@yahoo.fr



Association : MOTO-CLUB (Loi 1901)
LES GAZAFONDS

Adresse : 33 Rue Vieille - 01570 MANZIAT

Création : Novembre 1995

Membres : 29

Activités : Sorties moto diverses

Manifestations :

26 juillet 2014 - Fête Patronale

- Repas jambon à la broche en soirée
- Feu d'artifice
- Concert ROCKAFOND
- MIAM-MIAM ET GLOU-GLOU

27 juillet 2014 - Concours de pétanque

Partenariat :

22 mars 2014 - Soirée ZUMBA BLANCHE avec CAP SUR MAT (Soutien à Mathias enfant porteur de trisomie), fonds reversés à CAP SUR MAT.

Assemblée générale : 26 avril 2014

Amicale Boule de Manziat Un nouveau bureau à l'Amicale Boule

Depuis 1934, date de création de l'Amicale Boule, des gens jouent à la Lyonnaise à Manziat, et les 67 licenciés de la société entendent bien poursuivre cette tradition, même si le nombre diminue d'année en année. Les anciens qui s'en vont ne sont pas toujours remplacés. Cependant, on les voit s'entraîner régulièrement le jeudi après-midi, au boulodrome de Dommartin en hiver, et à celui de Manziat à partir du printemps. Et si les parties se déroulent dans la bonne humeur, elles n'en restent pas moins acharnées, mais se terminent souvent par un petit « casse-croûte » qui réunit tout le monde.



Les vétérans prennent la pose entre 2 parties de boules.

La société possède une école de boules depuis 1982 qui réunit des jeunes de 7 à 18 ans. Actuellement, nous possédons 5 jeunes qui pratiquent le sport boules. Les entraînements se déroulent en hiver à Dommartin et à partir du printemps à Manziat, le samedi de 9h30 à 11h conjointement avec les jeunes de Dommartin avec Guillaume Rude, directeur du centre de formation, aidé de Jacques Benoit, Jérôme Renaud, Louis Sintes et Michel Vayer. Différents concours ou compétitions ont lieu durant la saison, au niveau collectif ou individuel. Ces différentes rencontres au niveau local ou départemental, en entraînent d'autres, en cas de réussite, au plan régional Rhône-Alpes ou national.

Résultats :

Chez les adultes, notre société a toujours été bien représentée aux concours organisés par les sociétés voisines et le Comité Bouliste de l'Ain, avec une participation supérieure à 100 concours pour la saison précédente. Encore de très bons résultats avec notamment deux équipes qualifiées pour les championnats de l'Ain doubles :

- En 4^{ème} division : Roger Comtet et Jacques Bouchoux
- En 3^{ème} division : Eric Vayer et Nicolas Bouchoux.

Chez les jeunes, beaucoup de bons résultats avec :

- 2 titres de championne de l'Ain en simple et tir rapide pour Jade Benoit
- 2 titres de sous-champion de l'Ain en simple et tir de précision pour Thomas Vayer
- 1 titre de sous-champion de l'Ain en tir de précision pour Jade Benoit



Les vainqueurs du « But d'Honneur ».

La société a une nouvelle fois organisé un concours de boules dit « Gentleman » qui regroupe des équipes interclasses ou interfamilles ou interquartiers, etc. Cette manifestation s'est déroulée le lundi de Pentecôte, comme à l'accoutumée. Elle a rassemblé 28 quadrettes qui se sont affrontées en trois parties dans une très bonne ambiance malgré la météo déplorable. Ce concours sera reconduit l'année prochaine : il permet de faire connaître le sport boules à tout le monde.

A la mi-septembre, l'Amicale Boule organise un concours individuel entre ses sociétaires. Il a été dénommé « But d'Honneur ». Ce sont trois challenges qui récompensent le vainqueur dans chaque catégorie.

Pour cette année, les lauréats sont, en catégories :

- Féminines : Simone Vayer, challenge Gilbert Catherin
- 4^{ème} division : Patrick Guyot, challenge André Corrand
- 3^{ème} division : Franck Vayer, challenge Eugène Maurize

CONCOURS 2014 :

Concours officiels :

- **Dimanche 26 janvier** : 32 quadrettes 3^{ème} et 4^{ème} div.
- **Judi 1^{er} mai** : 32 doubles 3^{ème} et 4^{ème} div. par poules.
- **Judi 1^{er} mai** : 16 doubles TD féminin par poules.
- **Judi 22 mai** : 32 quadrettes vétérans
- **Samedi 2 août** : 32 doubles 3^{ème} et 4^{ème} div.
- **Samedi 15 novembre** : 16 quadrettes 3^{ème} et 4^{ème} div.

Concours loisirs :

- **Lundi 9 juin** : concours Gentleman.
- **Lundi 28 juillet** : concours intersociétaires.
- **Samedi 13 septembre** : But d'honneur.



Jade Benoit
(championne de l'Ain)
et Thomas Vayer
(sous-champion de l'Ain).

Association Gymnastique Volontaire

Depuis plusieurs années déjà, l'Association Gymnastique Volontaire (A.G.V.) de Manziat affiche complet ...

« Venir avec plaisir et repartir avec le sourire » souhait de Valérie notre animatrice, pourrait être la devise de notre association.

En effet, c'est dans une ambiance conviviale et détendue que tous les adhérents trouvent leur compte, puisque cette année encore, les inscriptions ont été clôturées dès le début de saison.

Cette saison 2013/2014 sera marquée par le changement de salle. En effet, avant la fin de l'année 2013 nous serons dans la nouvelle Salle des Fêtes qui sera mise à notre disposition jusqu'à la fin de la construction du gymnase qui est prévue pour fin 2014.



Année 2013-2014
Cours de la section "AGV"
 Mardi de 19 h à 20 h
 Mardi de 20 h à 21 h
Cours cardio fitness "AGV"
 Lundi de 19 h à 20 h
Cours de la section « senior »
 Lundi de 10 h à 11 h
Prix de la cotisation : 70 €



Membres du bureau AGV :

Présidente : **Véronique GAULIN**
 Trésorière : **Jacqueline KARNIEWICY**
 Secrétaire : **Martine DEPARDON**
 Membre : **Isabelle CAMUS**

Section « senior » :

Présidente : **Marie Jo ANDROZ**
 Trésorière : **Josette BOURGEOIS**



Les conscrits de la Classe 4



La distribution des cocardes et des chapeaux aux conscrits de la classe en 4, a débuté le vendredi 11 octobre 2013. Elle s'effectue par les 19 et 20 ans, et se déroule tous les week-ends chez les conscrits habitant Manziat ou ayant habité et souhaitant participer au banquet des classes. Pour certains, comme les 30 et 40 ans, la distribution des cocardes et chapeaux se déroule lors d'une soirée qu'ils organisent.

En 2014, les 19 ans organiseront :

- la journée des 10 ans
- le bal des conscrits (samedi 15 février)
- le banquet de la classe en 4 (dimanche 2 mars) suivi de la semaine des conscrits
- les matefaims (dimanche 9 mars)



Union Musicale de Manziat

L'année 2013 fut marquée par la rénovation intérieure du local. Même en période estivale, il n'a pas fallu relâcher les efforts ! En 3 mois, musiciens ou amis de l'Union Musicale, chacun a su réaliser avec l'aide de la commission « matériel », des travaux importants comme l'insonorisation de la salle de répétition, le réaménagement complet de la cuisine et l'amélioration de l'accès aux personnes à mobilité réduite. Le savoir-faire des uns aux services des autres, la convivialité... voilà tous les bénéfices que peut apporter la vie associative.

A la rentrée de septembre, l'UM a repris son activité avec les répétitions chaque vendredi de 20h30 à 22h30, les cours de formation musicale et instrumentale et les répétitions de l'orchestre Juniors le samedi en fin d'après-midi.

Notre association organise 2 concerts annuels (dernier samedi de février et 2^{ème} de mars) et 2 manifestations non musicales : un concours de belote (le 1^{er} dimanche de janvier) et la traditionnelle fête du boudin (1^{er} week-end d'octobre), celle-ci sous la responsabilité de Guy Renoud Grappin et son équipe dynamique.

Ces 2 dernières manifestations sont nécessaires pour la pérennité de l'association, notamment la formation des jeunes ainsi que le maintien en état du parc instrumental.

A l'école de musique, les enfants peuvent débiter à partir de 7 ans. Ils commencent la pratique de l'instrument dès la 2^{ème} année de formation musicale, en cours individuel d'une demi-heure par semaine. Cette année, pour aider à la mutualisation des professeurs, les cours ont été fusionnés avec ceux de l'école de musique de la Jeanne d'Arc, chaque école gardant son identité. C'est une fois formés que nos « musiciens en herbe » intègrent les plus jeunes orchestres.

N'oublions pas le concert annuel de l'orchestre juniors, samedi 12 avril 2014 à 20h30. Cette entité autonome prépare nos jeunes à la vie associative et participe à quelques sorties (tartiflette de Chevroux, carnaval de Manziat...). Ils prennent également en charge l'orchestre baby et le groupe des chanteurs qui répètent le samedi après-midi à partir du mois de janvier.

Nous avons une pensée pour notre ami Daniel Benoit, membre actif de l'association et disparu trop rapidement.

Retrouvez notre actualité sur notre nouveau site internet <http://www.ummanziat.fr>



Société Musicale “La Jeanne d'Arc” Manziat

La Jeanne d'Arc a repris ses activités musicales fin septembre avec un effectif stable de 68 musiciens.

La saison musicale 2012-2013 a été marquée par notre participation à 2 concerts dans le canton de Pont-de-Vaux (concert avec la chorale de Pont-de-Vaux et concert avec la batterie Fanfare Rantanplan de Saint-Bénigne) qui se sont déroulés avec un public bien présent, dans une ambiance très conviviale.

Le temps fort de notre association reste l'organisation de notre week-end concert en mars. La Jeanne d'Arc présente son programme musical dans une première partie, suivi d'un chant interprété par tous les élèves de l'école de musique. Ce dernier permet aux plus jeunes de participer au concert avant même de jouer d'un instrument au sein de l'harmonie.

La deuxième partie du concert débute avec la prestation de l'orchestre junior. Ensuite, place au spectacle avec du chant et de la danse sur une chorégraphie créée pour l'occasion par de jeunes danseurs de la Jeanne d'Arc.

Pour clore le concert, une soixantaine de musiciens échangent instruments de musique contre chaussons de danse afin d'offrir au public un final très coloré et riche en émotions. Costumes et paillettes mais surtout plaisir, rire et convivialité sont les maîtres-mots de cette chorégraphie qui permet de réunir un maximum de musiciens dans un contexte différent de l'orchestre.

Alors, si l'an dernier le ballet des Pères Noël vous a séduits, n'hésitez pas à venir encourager nos petits et grands rats musiciens de la Jeanne d'Arc lors des concerts de mars 2014.

La saison s'est terminée cette année par l'organisation de la fête de la musique sur la place du 19 Mars avec la participation de l'harmonie de Cluny et la fanfare de Sevrey, mais surtout avec un final grandiose rassemblant 120 musiciens des 2 harmonies de notre village de Manziat. Les 3 répétitions pour la mise au point de ce concert ainsi que la soirée se sont vraiment déroulées dans une ambiance très sympathique et tout laisse à penser que la plupart des musiciens en garderont un excellent souvenir.

L'orchestre junior est composé d'une trentaine de musiciens âgés de 10 à 22 ans. Encadré uniquement par de jeunes chefs, Fabien, Timothée et Anne-Lise, il permet la création de liens forts par le partage de la musique. Les répétitions débutent en décembre afin de mettre en place un programme musical varié pour les concerts de mars. Il est un outil indispensable à l'adaptation des plus petits à la pratique de la musique collective.

L'orchestre junior se produira donc lors des concerts annuels de la Jeanne d'Arc. Il reste disponible pour participer à diverses manifestations de mars à juin 2014.



L'école de musique, placée sous la responsabilité de Julie Taton, compte à cette rentrée 2013 un effectif de 22 élèves.

Compte tenu de la baisse des inscriptions, notre école de musique a donc étudié les différentes possibilités de réorganisation de l'école de musique pour les années à venir. Notre société a tout d'abord participé à un projet de création d'une école de musique par Maxime André pour les 6 ensembles d'harmonie et Batterie-Fanfare de la communauté de commune de Bâgé. Ce projet n'ayant pas pu aboutir compte tenu du fait que l'ensemble des sociétés (2/6) n'étaient pas complètement prêtes à adhérer, notre choix s'est donc orienté sur la mutualisation des cours de Formation musicale avec l'Union Musicale.



Fête de la musique - Juin 2013

L'effectif regroupant les 2 écoles, qui restent indépendantes dans leur mode de gestion, est donc de 58 élèves pour cette saison. Les cours de formation musicale sont partagés entre des intervenants de l'Union Musicale, des intervenants de la Jeanne d'Arc et des intervenants Externes.

Pour les cours de formation instrumentale répartis en classe de : clarinettes, saxophones, flûtes, trompettes, cors, trombones et batteries, ils sont dispensés en grande partie par des intervenants externes, l'objectif pour les années à venir étant d'avoir un maximum d'intervenants communs.

Une audition commune avec les élèves des 2 écoles de musique, ouverte au public, sera organisée le vendredi 23 mai 2013 à partir de 19h00 à la salle des fêtes.

Alors, n'hésitez pas à venir pousser la porte de la salle des fêtes pour découvrir le travail accompli par l'ensemble des élèves.

Rappel des dates 2014 à Manziate :

Dimanche 12 janvier : concours de belote.

Samedi 15 et dimanche 16 mars : concert J.A.

Vendredi 23 mai : audition des élèves à 19 h.

Dimanche 6 juillet : Vente de paëlla à emporter sous le préau de l'école Saint Joseph.

Samedi 15 novembre : soirée choucroute dansante.



Pour conclure, merci à l'ensemble des habitants de Manziate pour votre accueil et votre soutien lors de la proposition de notre carte de Membre Honoraire. Pour ma part, après 5 années de Présidence, j'ai décidé de prendre un peu de recul. 2014 sera donc pour la Jeanne d'Arc, un nouveau départ avec le jeune Président Nicolas Pelletier. Un grand merci à lui pour la prise en main du relais témoignant du courage que la jeunesse peut avoir, mais aussi, déjà pour tout ce qu'il a fait pour notre association ces 5 dernières années.

Le président : Guy BOYAT

Chorale « De bouche à oreille »

La Chorale « De bouche à oreille » a fait sa rentrée, toujours sous la direction de sa chef de chœur Marie-Laure Mercier. Cette année encore, le répertoire sera composé de variétés avec Michel Sardou, Richard Anthony, Patrick Fiori, Johnny Hallyday, Yannick Noah, Michel Polnareff, Joe Dassin... mais aussi un medley de la comédie musicale Mamma Mia.

Les répétitions ont toujours lieu le jeudi de 20h30 à 22h30 dans la salle nord de la nouvelle salle des fêtes.

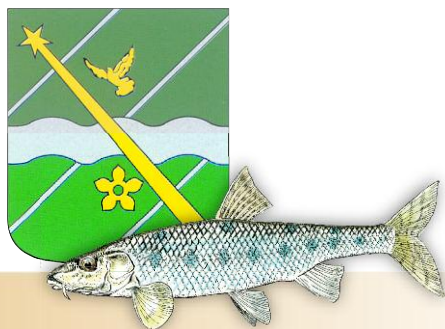
Nul besoin d'être musicien ou d'avoir déjà chanté, la chorale est ouverte à tous et vous pourrez la rejoindre pour partager de bons moments musicaux. La porte reste ouverte, notamment aux messieurs qui sont en minorité...

Le talentueux pianiste Jean-François Basteau accompagne toujours le groupe composé d'une quarantaine de choristes.

Réservez d'ores et déjà la date du **24 mai pour le concert annuel** qui aura lieu à nouvelle salle des fêtes, avec comme invités les Yatis, joyeux musiciens locaux.



Société de Pêche "Le Goujon"



Association le Goujon

Société de pêche de Manziat
Président Daniel PREVEL
Fayolle - 01190 Chevroux
Tél. : 09 54 83 59 97
legoujon@hotmail.fr



Forte de 227 sociétaires en 2012, sous la houlette de Daniel PREVEL président, une équipe de 11 membres constituant son bureau, la société de pêche « Le Goujon » a pour but de promouvoir et développer la pêche de loisirs.

3 grandes activités annuelles rassemblent, à chaque manifestation, de 80 à 120 pêcheurs dans une grande convivialité.

En mars : le safari truites, ouvert à tous.

En mai : le concours truites inter-sociétaires, réservé aux sociétaires.

En octobre : le safari carnassiers, ouvert à tous et sur 2 jours.

A chaque manifestation :

Un alevinage important permettant d'augmenter les chances de tous les pêcheurs.

Un site accueillant et organisé offrant restauration et rafraichissements.

Une riche dotation récompensant les meilleures prises, avec le concours de nos sponsors et partenaires.

Nouveauté en 2013

La participation de notre équipe au Manziactiv'été contribuant aux côtés d'associations sportives à sensibiliser et intéresser nos jeunes aux loisirs de la pêche et de l'environnement.

Venez partager lors de ces manifestations un moment d'échanges et de détente.

Rejoignez-nous lors de notre assemblée en janvier de chaque année.

Vous serez les bienvenus !



Paroisse Catholique de Manziate-Asnières

Prêtre Père Xavier RENDU ☎ 03 85 30 00 06
Cure et site internet 50 rue de l'Eglise 01570 Feillens paroisse-de-feillens@wanadoo.fr

Groupement paroissial de Bâgé Feillens et Replonges

Permanences : Mardi et Vendredi de 9 h 30 à 11 h. Mercredi de 16 h 30 à 19 h *avec la présence du Père Xavier RENDU*

En particulier pour les demandes de baptême, de mariage, d'écoute, de confession.

Prêtre retraité Père Marcel CONDET

Vie de la paroisse : Un Conseil Pastoral et un Conseil pour les affaires économiques se retrouvent plusieurs fois dans l'année. Des feuilles d'annonces dominicales sont distribuées et affichées chaque semaine à la porte des églises.

VOUS RECHERCHER DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT :

Découverte de Dieu et de la foi :

Catéchisme Marthe COUDURIER-CURVEUR ☎ 03 85 36 10 67
 Brigitte RUDE ☎ 03 85 36 16 57
 rudefeillens@aol.com

Eveil à la foi (3-6 ans) Angélique JANEY ☎ 03 85 51 98 94

Aumônerie des jeunes deux équipes de 5^{ème} - 4^{ème} se retrouvent régulièrement les mercredis soit à Feillens soit à Bâgé-la-Ville. Renseignements auprès du Père Xavier RENDU.

Préparation baptêmes Michel et Charlotte VINCENT ☎ 09 62 26 92 21
 michel20100@club-internet.fr

Préparation mariages Frédéric et Françoise HALLET ☎ 03 85 30 05 22

Vie chrétienne et mouvements :

« **Recommandants** » : rencontres pour redécouvrir la foi : rencontres le samedi matin. Voir Père Xavier RENDU

Mouvement Chrétien des Retraités Florence NILLON ☎ 03 85 36 12 51

Equipe Missionnaire Pierre MONTERRAT ☎ 03 85 30 43 14

Equipe Notre Dame Benoît et Gaëlle BESANÇON ☎ 03 85 22 14 57

Focolari Mado BENOIT ☎ 03 85 30 04 09

Handicap et joie Simone PREVEL ☎ 03 85 30 04 73

Groupe Prière Catherine DUBOIS ☎ 09 64 35 79 39
Chaque premier vendredi du mois, à 20 h dans une des églises du groupement

Handicap et joie Charles BERNIGAUD ☎ 03 85 30 46 95

Comité Catholique pour la Faim et le Développement - Terres Solidaires

Claude BORNE ☎ 03 85 30 05 00

Simone BENOIT ☎ 03 85 30 02 89

Secours Catholique Marie-Thérèse CATHERIN ☎ 03 85 30 15 10

Local : 393 rue Janin, Replonges (près de la salle Limorin)

Permanences le lundi + le 1^{er} jeudi de chaque mois - de 14 h à 17 h

Journal « Regards » Jocelyne CHAMEROY ☎ 03 85 31 01 16
 aj.chameroy@orange.fr

Radios RCF 71 = 95,10 RCF 01 = 93,9

Radio Espérance 01 = 87.6 Radio Espérance 71 = 106.2

AUMÔNERIES DES MAISONS DE RETRAITE ET HÔPITAUX :

Maison de retraite de Feillens : Père Marcel CONDET ☎ 03 85 30 41 94

MARPA de Manziate : Père Xavier RENDU

Maison de retraite de Bâgé : Père Marcel CONDET

MARPA de Dommartin : Père Marcel CONDET

Hôpital des Chanaux - Mâcon : Père Nicolas GOURY ☎ 06 13 41 15 72

Polyclinique Val de Saône - Mâcon : Sœur Dirce MORO ☎ 06 23 10 69 83

MESSES DU DIMANCHE : habituellement

Feillens : 1^{er} dimanche du mois

Bâgé-le-Châtel : 2^{ème} dimanche du mois

Manziate : 3^{ème} dimanche du mois

Bâgé-la-Ville : 4^{ème} dimanche du mois

Dommartin : 5^{ème} dimanche du mois (si 5 dimanches)

OFFICE DE TOURISME

Maison de Pays du canton de Bâgé-le-Châtel
2, rue Marsale 01380 BAGE LE CHATEL
Association loi 1901
Président **Albert GRAND**

☎/fax : 03 85 30 56 66

✉ tourisme.bage@wanadoo.fr

🌐 www.tourisme-bagelechatel.fr

En novembre 2013, l'Office de Tourisme du canton de Bâgé-le-Châtel a bénéficié de travaux de rénovation. Ce projet a été soutenu et financé par la Communauté de Communes du Pays de Bâgé.

Dès décembre, le public a pu découvrir le nouvel espace d'accueil, totalement relooké. Avec ses 250m² d'exposition, il offre au rez-de-chaussée une large gamme de produits artisanaux, de nombreux ouvrages sur la Bresse, ainsi qu'une documentation touristique détaillée, au 1^{er} étage, l'histoire du canton vous est contée à travers des panneaux d'information richement illustrés, et au 2^{ème} étage une salle d'exposition temporaire accueille de nombreux artistes amateurs ou professionnels tout au long de l'année.

Outre ses missions, d'Accueil, d'Animation, d'Information et de Promotion touristique, il propose aux associations locales son service billetterie pour les spectacles organisés sur notre territoire et en dehors, son service groupe pour l'organisation de visites lors de l'accueil de groupes associatifs ou autres.

Si vous aussi vous êtes sensible à nos actions de développement touristique, rejoignez notre équipe, vous y serez les bienvenus !

PROGRAMME DES EXPOSITIONS 2014 :

Janvier et Février :

Exposition culturelle et pédagogique
« Super-citoyens, éco-citoyens »
(au programme animations et ateliers récréatifs).

De Mars à Septembre :

Chaque mois une nouvelle exposition artistique
de peintures, sculptures, artisanat...

Octobre - Novembre :

Exposition - Concours de photos sur les thèmes
« La vigne et le vin »
et « Les carnivals d'ici ou d'ailleurs ».
Inscriptions ouvertes à tous à l'office de tourisme.

Décembre :

Exposition - Cadeaux pour préparer les Fêtes
de fin d'année.

- ENTRÉE LIBRE -



Offices de Tourisme de France

CALENDRIER 2014 :

Mars : Assemblée générale (date et lieu à préciser).

Dimanche 18 MAI : Randonnée du Pays de Bâgé, départ de DOMMARTIN (3 circuits pédestres - 1 circuit VTT). Repas chaud à l'arrivée. Possibilité de restauration seulement.

Samedi 14 et Dimanche 15 JUIN : Journées du Patrimoine de Pays, thème national « Lumière et couleurs » (visites commentées GRATUITES). Programme à disposition à l'office de tourisme.

Dimanche 24 AOÛT : Rallye découverte de la Bresse (sur inscription). Départ de l'office de tourisme.

Samedi 20 et Dimanche 21 SEPTEMBRE : Journées Européennes du Patrimoine (visites patrimoniales GRATUITES). Programme à disposition à l'office de tourisme.

Horaires d'ouverture :

Du Mardi au Samedi
9h.00-12h.00 et 14h.00-17h.30.

Accueil fermé au public
le Mercredi matin et Jeudi matin.

Saison estivale :
Dimanche et jours fériés 9h.30-12h.00.

Communauté de Communes
du Pays de Bâgé



l'Ain, mon luxe au naturel



COMITÉ DE JUMELAGE DU CANTON DE BAGÉ

Manifestations et Echanges 2013

■ JANVIER - REPAS DE REMERCIEMENTS

Le comité de jumelage organisait un pot à la mairie de Bâgé la Ville pour remercier tous les acteurs (environ 30 personnes) qui ont participé aux échanges en 2012.

■ AVRIL - ECHANGE SCOLAIRE

Les élèves de Roger Poulnard ont été accueillis par leurs homologues allemands de la Realschule

■ AVRIL - ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale du comité de Jumelage s'est tenue cette année à Replonges .

■ JUILLET - STAGE A BAD WALDSEE

Une étudiante du canton a effectué un stage de 3 semaines dans un café restaurant.

■ JUILLET - FETE DU LAC

Le comité de jumelage a participé à la fête du lac qui s'est déroulé les 27 et 28 juillet.



Le stand du comité de Jumelage.

Le beau temps et la bonne ambiance ont favorisé la dégustation de nos produits locaux en particulier du vin qui a été fort apprécié.



Percée du tonneau par le maire de Bad Waldsee.

■ JUILLET - UNION MUSICALE EN VISITE A BAD WALDSEE

Accueil de l'union musicale de Manziat par la Stadtkapelle de BW pendant la fête du lac Echanges entre musiciens.

Visite d'une fabrique d'instruments de musique.

■ SEPTEMBRE - CONGRES DEPARTEMENTAL DES POMPIERS



Les pompiers de Bad Waldsee lors du défilé..

Le congrès départemental des sapeurs pompiers de l'Ain s'est tenu à Feillens du 21 au 22 septembre.

A cette occasion, les pompiers de Feillens ont accueilli une délégation de 18 personnes de la Feuerwehr de Bad Waldsee.

■ OCTOBRE - ÉCHANGE SCOLAIRE

Comme chaque année, l'échange entre la Realschule et le Collège Roger Poulnard s'est déroulé du 8 au 15 octobre.

Les élèves allemands et les professeurs accompagnateurs ont profité du beau temps pour visiter les curiosités locales.



Les élèves de la Realschule et du collège Poulnard.

Un pot de départ a été organisé par la commune de Bâgé-la-Ville et le Comité de jumelage.



Le Maire de Bâgé la ville, Eric Renaud et les professeurs.

Le comité offre le « verre de l'amitié » à l'arrivée de vos amis allemands.

Le comité du jumelage a pour vocation de centraliser les informations et de coordonner les échanges. Il est à la disposition de toute association souhaitant s'investir dans cette aventure.

PROJETS 2014

- Echanges des linguistes
- Participation à la fête du lac
- Organisation de stages étudiants
- Echanges scolaires
- Echanges entre les Zinzins du collège R. Poulnard et une association de cirque de Bad Waldsee
- Déplacement d'une délégation à l'occasion du carnaval de BW

CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de l'Ain

Par INTERNET :
www.caf.fr

caf.fr

RAPIDE FIABLE PROCHE DE VOUS

Par TELEPHONE :
0 810 25 01 10

(prix appel local depuis un poste fixe)

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

- Pour signaler un changement de situation.
- Pour réaliser une demande par téléprocédure (avec envoi des pièces justificatives).
- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour télécharger et/ou imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre Caf.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
 - Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.
- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30**
 - Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le depuis l'espace "mon compte" du caf.fr (en un clic sur le lien "code confidentiel perdu" ou "numéro allocataire perdu"), ou par courrier.



En cette fin d'année, l'association du Secours Catholique va bénéficier d'un bâtiment tout neuf, rue Janin à Replonges. Elle remercie vivement la Communauté de Communes pour cette réalisation.

Le Secours Catholique a plus que jamais toute sa raison d'être parmi les différents acteurs de solidarité.

En effet, il apporte une aide matérielle et humaine envers des personnes en difficultés, dont le nombre a augmenté cette année suite à la crise économique.

L'équipe compte une vingtaine de bénévoles présents tous les lundis et le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h : 393 rue Janin - 01750 REPLONGES.

C'est en lien avec les services sociaux que cette aide est apportée.

Elle se traduit par : - une aide alimentaire
- un vestiaire.

Le vestiaire étant ouvert à TOUS, l'équipe est là pour accueillir les déposes de vêtements et autres et également pour vous permettre d'acquérir vêtements, linge de maison... moyennant une modeste participation.

Une fois par an, l'Ecole Privée de Feillens et la Maison Familiale Rurale de Bâgé-le-Châtel proposent une collecte de denrées alimentaires.

Une chaîne de solidarité, composée des responsables, professeurs, parents et élèves, a permis de réaliser cette collecte. L'entreprise Monterrat donne des légumes. A partir de tout ceci, des colis sont confectionnés et distribués.

Le vestiaire se compose des vêtements donnés par tout un chacun. Nous demandons simplement qu'ils soient propres et en bon état.

Une braderie est organisée tous les ans (dates précisées dans la presse).

Une journée nationale de collecte est organisée le 3^{ème} week-end de novembre (appel au don avec reçu fiscal).

Si vous souhaitez renforcer notre équipe, les messieurs seraient les bienvenus, vous pouvez vous mettre en contact avec le responsable :

Claude BORNE au 03.85.31.10.79 aux jours de permanence du vestiaire.



SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

PERSONNES ÂGÉES, HANDICAPÉES, RETRAITES, ACTIFS,

SECTEUR BRESSE VAL DE SAONE

ROSELYNE TAPONAT
24 PLACE DE L'EGLISE
01400 CHATILLON SUR CHALARONNE
04 74 51 05 23 / 06 74 45 70 00
ads01-rtap@orange.fr

Ain Domicile Services vous propose des interventions en fonction de vos besoins

Vie quotidienne

Aide à la réalisation des repas, ménage, entretien du linge, courses...

Vie sociale et relationnelle

Promenade, lecture, jeux, garde d'enfants de moins de 3 ans et de plus de 3 ans, transport accompagné

Aide à la personne

Aide à la toilette, aide à l'alimentation, aide au lever et au coucher, aide à la mobilité

La présence de nuit, la garde de nuit

Assure une surveillance sécurisante toute la nuit



Facilitez-vous la vie
avec notre offre de services

L'ADMR vous propose sa gamme de services

- Aide à la personne âgée
- Aide à la personne handicapée
- Aide aux familles
- Garde d'enfants
- Travaux du quotidien (Ménage, Repassage ...)
- Téléassistance Filien ADMR

**Prise en charge
et réductions
d'impôts
possibles
Cesu acceptés**



ADMR RIVE DE SAÔNE

Canton de Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Bâgé

Maison de la santé - 1070 Grande Rue 01570 Feillens
Tél. : 03.85.40.00.66 - Fax : 03.85.32.32.34

Mail : afeillens@fede01.admr.org

Site internet : www.feillens.fede01.admr.org

Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 14h à 16h30

Permanences :

• PONT-DE-VAUX : le mercredi de 14h à 16h

Tél. : 06.89.24.93.51

• PONT-DE-VEYLE : le vendredi de 14h à 16h

Tél. : 03.85.31.67.76



**Vous êtes un particulier et
vous avez besoin d'une personne pour :**

- Faire le ménage, le repassage et/ou nettoyer vos vitres
- Effectuer des travaux de bricolage intérieur et extérieur :
 - peinture sur divers supports,
 - petite maçonnerie,
 - pose de papiers peints ou de parquets flottants,
 - décapage...
- Entretien vos espaces verts :
 - effectuer des travaux de jardinage,
 - ramasser les feuilles,
 - tondre, débroussailler, tailler les haies,
 - aider à la plantation,
 - bêcher, passer le motoculteur...
- Vous rendre des petits services :
 - petits déménagements,
 - déneiger...

...Et autres coups de main

Pour cela, il vous suffit de faire appel à l'association

Val de Saône Intermédiaire

204 route de Pont-de-Veyle 01750 Replonges

Tél : 03 85 31 08 12 Fax : 03 85 31 08 09

Mail : val.saone.intermediaire@orange.fr

Site : <http://val-saone-intermediaire.fr/>

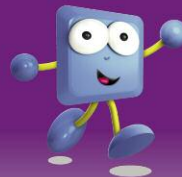
Vous pouvez bénéficier de réduction fiscale
ou d'un crédit d'impôt de 50% sur le montant des
dépenses retenues dans la limite du plafond annuel

Nous acceptons les CESU préfinancés

**Pour tous renseignements complémentaires et tarifs,
n'hésitez pas à nous contacter**



L'aide à domicile pour tous



**Débordé par le quotidien, de retour
d'hospitalisation, seul, fatigué... ?**

**Vous avez besoin d'aide, de soutien
ou de compagnie ?**

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services à la Personne
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraite
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

Aide à la personne

(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

**Aide et accompagnement
dans les activités ordinaires
de la vie quotidienne**
(entretien du linge et du cadre de vie)

**Aide et accompagnement dans
les activités de la vie sociale
et relationnelle**

Nous pouvons également
vous proposer d'autres services...



Contactez-nous au 04 74 45 59 64, la responsable de votre secteur
se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer
vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de
vos droits et envisager les financements possibles...

M^{me} Annie JACQUET

Maison de Santé - 320, rue François d'Urfé
01380 BÂGE LE CHÂTEL
a.jacquet@adapa01.com

Permanences :

- Bureau de Bâgé le Châtel le mardi de 10h à 12h
- Mairie de St Laurent s/ Saône le jeudi de 14h à 15h





Liste des Associations Locales (constituées LOI 1901)



CULTURE :

Club de l'Amitié	Raymonde BENOIT - 122, Rue des Borjons.....	☎ 03.85.30.00.70
De Bouche à Oreille (Chorale)	Véronique ROBERT-DUVILLIERS - 567, Route des Pinoux.....	☎ 03.85.30.14.82
Harmonie La Jeanne d'Arc de Manziat	Nicolas PELLETIER - <i>Siège</i> : 113, Rue des Grands Cours.....	☎ 06.77.23.60.82
Les Amis du Patrimoine	Maurice BROYER - 252, Rue du Baromètre.....	☎ 03.85.36.10.86
Union Musicale de Manziat	Roland RENOUD-GRAPPIN - 138, Route des Semalons.....	☎ 03.85.33.46.27

SPORT :

Association Gymnastique Volontaire	Véronique GAULIN - 2109, Grand'Route.....	☎ 03.85.36.14.80
Amicale Boule Manziat	Michel VAYER - 113, Rue de la Résistance.....	☎ 03.85.36.15.61
Amicale des Supporters du F.C. Manziat	Christian CATHERIN - 75, Rue des Garines.....	☎ 03.85.36.10.01
Association Le Goujon (Pêche)	Daniel PREVEL - Fayolle - 01190 Chevroux.....	☎ 09.54.83.59.97
Essor Bresse Saône	Christophe GIBAUD - <i>Siège</i> : Mairie - 01380 Bâgé-le-Châtel.....	☎ 03.85.31.05.85
Football Club Manziat	Jean-Daniel CATHERIN - <i>Siège</i> : 1, Rue des Grands Cours.....	☎ 03.85.30.01.14
Les Gazàfonds (Moto Club)	Raphaël BENOIT - <i>Siège</i> : 33, Rue Vieille.....	☎ 06.10.87.09.74
Le Rappel (Société de Chasse)	Claude GUERIN - 389, Route des Greffets.....	☎ 03.85.30.08.88
Tennis Club Manziat	Stéphane GONOD - Le Bourg - 01190 Ozan.....	☎ 06.84.23.69.19

VIE SCOLAIRE :

Association Parents Elèves Ecole Libre	Nathalie BERNARD - 56, Impasse du Sapin - 01190 Ozan.....	☎ 03.85.30.03.56
Organisme Gestion Ecole Catholique	Véronique TERRENOIRE - <i>Siège</i> : 81, Rue des Grands Cours.....	☎ 03.85.30.03.56
Restaurant Scolaire	Véronique TERRENOIRE - <i>Siège</i> : 12, Rue des Grands Cours.....	☎ 03.85.23.91.76
Sou des Ecoles	Stéphanie LOMBARD - 248, Rue du Platet.....	☎ 03.85.30.16.48

VIE COMMUNALE :

Amicale Pompiers de Manziat	Romain REVEL - 607, Chemin Vieux.....	☎ 03.85.37.86.95
------------------------------------	---------------------------------------	------------------

ENVIRONNEMENT :

Les Amis de la Loëze	Olivier DEVILLE - 370, Chemin du Moulin Colon.....	☎ 03.85.36.10.44
-----------------------------	--	------------------

ENTRAIDE :

Amicale Donneurs de Sang Bénévoles	Colette BENOIT - 99, Rue Gardenet - 71000 Mâcon.....	☎ 03.85.29.20.26
FLO'wer	Stéphanie GOLLIN - <i>Siège</i> : 115, Rue des Vignes.....	☎ 06.75.51.26.91

DEVOIR DE MÉMOIRE :

Comité F.N.A.C.A. (Anciens d'Algérie)	René BUREL - 147, Rue des Millets.....	☎ 03.85.30.16.32
--	--	------------------

Autres organismes

Bibliothèque Municipale	Marie-Noëlle FAVRE - <i>Siège</i> : 1, Rue des Grands Cours.....	☎ 03.85.23.94.16
Comité du Boudin	Guy RENOUD-GRAPPIN - 45, Impasse des Jacômes.....	☎ 03.85.36.14.21
Conseil de Fabrique de la Paroisse	Daniel BENOIT - 32, Chemin du Pré du By.....	☎ 03.85.30.04.09
Paroisse de Manziat (Equipe Animatrice)	André BERARDAN - 75, Chemin des Penards.....	☎ 03.85.36.10.31
Les Amis de la Résistance	Daniel PONTIUS - 42, Impasse de la Résistance.....	☎ 03.85.30.10.63

Renseignements Utiles

MAIRIE

48 place du Marché Emile Méry - 01570 MANZIAT

Tel : 03 85 23 91 77 Fax : 03 85 23 94 19

Courriel : mairie@manziate.fr - Site internet : www.manziate.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Jeudi de 9 h à 12 h

Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

NUMÉROS D'URGENCES :

- POMPIERS : 18

- SAMU (urgence médicale) : 15

- GENDARMERIE de St-Laurent-sur-Saône : 03 85 22 80 50

- En cas d'urgence : 17

- Toutes URGENCES : 112

NUMÉROS UTILES :

SAUR : 08 10 81 10 37 (Urgences : 03 85 51 46 90)

EDF : 3929 ou 0800 123 333

GDF : 0810 800 801

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BÂGÉ

50 Chemin Glaine - 01380 BAGE-LE-CHATEL

Tél. : 03 85 36 37 18 - www.ccpaysdebage.fr

DÉCHETTERIE : 03 85 30 01 36

Horaires d'ouverture : Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 18 h

Samedi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Horaires d'ouverture : Été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 19 h

Samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Horaire et jour de relevage à Manziate : à partir de 6 h le jeudi

PRÉFECTURE DE L'AIN

45 Avenue Alsace-Lorraine - 01012 BOURG EN BRESSE

Tél. : 04 74 32 30 00 - Serveur vocal : 04 74 32 30 30

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h

Accueil tél. : permis de conduire, carte grise, passeport, le matin uniquement.

www.ain.pref.gouv.fr - courriel : courrier@ain.pref.gouv.fr

SERVICE PUBLIC TOUTE DEMANDE : 3939

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

1 Rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 23 94 16

Site internet : www.ccpaysdebage.fr/bibliotheques

courriel : bibliotheque.manziate@orange.fr

Horaires d'ouverture :

- mercredi de 14 h à 15 h 30

- jeudi de 9 h 30 à 10 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 15

- vendredi de 16 h 30 à 18 h 15

- samedi de 10 h à 11 h 30

ÉCOLE PUBLIQUE

116 Rue de l'Église - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 23 91 75 - Directeur : M. Julien JAMBON

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

81 Rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 30 03 56 - Directrice : Mme Carole WIBAUX-DIAZ

RESTAURANT SCOLAIRE

12 Rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 23 91 76

ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

Point accueil solidarité ST-LAURENT-SUR-SAÔNE

Rue Henri Romans Petit - 01750 ST-LAURENT-SUR-SAÔNE

Tél. : 03 85 39 12 71

PÔLES PETITE ENFANCE INTERCOMMUNALES

15 Chemin du Grand Chêne

01380 BÂGÉ-LA-VILLE

70 Impasse de la Croix du Creux

01750 REPLONGES

Multi-accueil : Courriel : multi.accueil@ccpaysdebage.fr

Tél. : 03 85 32 36 10

Tél. : 03 85 31 13 43

Relais Assistants Maternels : (Courriel : relais@ccpaysdebage.fr)

Tél. : 03 85 32 36 11

Tél. : 03 85 31 13 42

Ludothèque : (Courriel : ludotheque@ccpaysdebage.fr)

Tél. : 03 85 32 36 12

Tél. : 03 85 31 13 44

SERVICE SANTÉ

Cabinet médical :

106 Impasse de Bichâteau - Tél. : 03 85 36 12 12

Cabinet des Infirmiers :

24 Route d'Asnières - Tél. : 03 85 30 15 16

Dentiste Yves LAY : 74 Ruelle du Jardin - Tél. : 03 85 36 13 60

Pharmacie : 1318 Grand'Route - Tél. : 03 85 36 14 15

RÉGIE DÉPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE L'AIN

Agence de PONT-DE-VAUX

ZI Vernay Fumet - 01190 GORREVOD

Tél. : 03 85 30 30 10 - www.rdtain.fr

Horaires d'ouverture : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Fermé le mercredi après-midi

TRÉSORERIE DE SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

Place Pierre Casimir Ordinaire - 01750 ST-LAURENT-SUR-SAONE

Tél. : 03 85 38 44 06 - Tél. : 0 810 20 12 01

Impôts service : 0 810 467 687

Centre et recette principale des impôts : 03 85 39 96 00

PÔLE EMPLOI

Agence Pôle emploi généraliste de BOURG-EN-BRESSE :

323, Avenue de Parme - 01000 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Tél. unique candidats : 3949

Tél. unique employeurs : 3995

Site internet : www.pole-emploi.fr

Ouverture du site :

- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 15

- Le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

CONSULTATION DES PLANS DU CADASTRE (SERVICE GRATUIT)

www.cadastre.gouv.fr

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Tél. : 03 85 39 09 90 entre 8 h et 18 h

Ce service, assuré par l'hôpital de St-Laurent-sur-Saône, s'adresse aux personnes de plus de 60 ans ou handicapées.

CORRESPONDANTS DE PRESSE :

Le Progrès de l'Ain : Daniel PONTIUS - Tél. : 03 85 30 10 63

Le Journal de Saône-et-Loire : Josette ROBIN

Josette.robin@free.fr - 06 14 55 65 63 - 03 85 31 04 58

La Voix de l'Ain :

Agence de St-Laurent-sur-Saône

Tél. : 03 85 39 80 90 - Fax : 03 85 39 15 49

Manziate : Stéphanie SIMON - Tél. : 06 16 43 75 18 - missfanny@sfr.fr

10 ans



20 ans



30 ans



40 ans



50 ans



60 ans



80-90 ans



70 ans

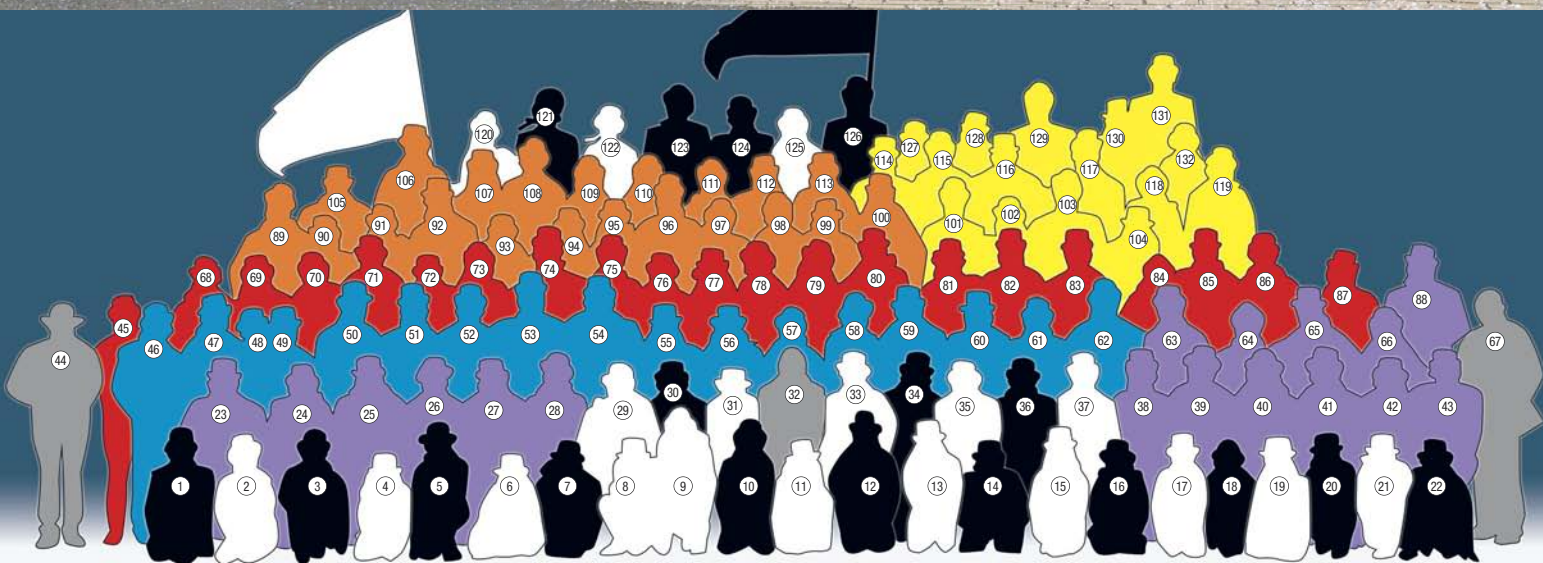




MANZIAT 2013

LES CONSCRITS DES CLASSES EN 3

© MANZIAT 2013 - Photo: Jean-Pierre M... - 4. Mars 2013 - 14.04.2013



- | | | | | | |
|----------------------------|--|---|--|--|---------------------------------------|
| 1 - Loïc BENOIT | 23 - Paul JOUBERT-GRANGER | 45 - Didier BENOIT | 67 - Armand GAILLARD (Musicien) | 89 - David ROLAND | 111 - Patricia CORDIER épouse MARGUIN |
| 2 - Vanessa DA COSTA MATOS | 24 - Suzanne CATHERIN épouse JOUBERT-GRANGER | 46 - Daniel BENOIT (Décédé) | 68 - Isabelle CATHERIN | 90 - Sophie MARGUIN | 112 - Rachel GRISOLET épouse PARIS |
| 3 - Léo GERVAIS | 25 - Jean-Claude PY | 47 - Guy EXTIER | 69 - Marianne CORDIER épouse SASSOT | 91 - Nathalie DEVEYLE épouse LAZARIDES | 113 - Sandrine DUCOTE |
| 4 - Amandine DUBY | 26 - Paulette BOUCHOUX épouse BENOIT | 48 - Christiane BROYER épouse DI PIETRO | 70 - Sylvie CATHERIN épouse DUMAS | 92 - Sébastien VERVIER | 114 - Pierre DOUILLET |
| 5 - Clément HULLARD | 27 - Pierre CATHERIN | 49 - Aimé JOLY | 71 - Philippe FERRAND | 93 - Stéphanie BREVET épouse LARDET | 115 - Anthony BROYER |
| 6 - Justine CORGET | 28 - Thérèse COLAS épouse TEMPORAL | 50 - Patrick LOMBARD | 72 - Veronique BOYAT épouse GAULIN | 94 - Sophie BERRY épouse MACHADO | 116 - Sébastien DEGLETAGNE |
| 7 - Maxime BERARDET | 29 - Marguerite MORIER épouse LEFEBVRE | 51 - Joël GARDETTE | 73 - Sylvie VAYER épouse BENOIT | 95 - Claudie FERRAND épouse GAUDET | 117 - Benjamin BROYER |
| 8 - Clémence LAZARIDES | 30 - Marcel VATERLAUS (Décédé) | 52 - Bernard FERRAND | 74 - Jean-Luc BOYAT | 96 - Nicolas BOUCHOUX | 118 - Lucie DUBUISSON |
| 9 - Emma COLAS | 31 - Antonia MONTERRAT épouse BERRY | 53 - Yves COTTET | 75 - Daniel PERNET | 97 - Florence DUVERNAY épouse BOYAT | 119 - Céline DE GEITERE |
| 10 - Charlie CATHERIN | 32 - Denis LARDET (1er adjoint) | 54 - Guy BENOIT | 76 - Pascale CORRAND épouse PAQUET | 98 - Eric VERVIER | 120 - Laurette BERRY |
| 11 - Charlotte MICHON | 33 - Solange VIGOUREUX épouse BERRY | 55 - Odette BONNET épouse ROLAND | 77 - Roseline CATHERIN épouse BERRY | 99 - Isaline GONDD épouse VERVIER | 121 - Mathieu GREFFET |
| 12 - Gauthier TABOURET | 34 - Henri COUDURIER-CURVEUR | 56 - Denise PELLETIER épouse BOUCHOUX | 78 - Colette BENOIT | 100 - Emmanuel FAYARD | 122 - Camille CATHERIN |
| 13 - Apolline SARRON | 35 - Marie BERRY épouse CORRAND | 57 - Yvette BRIDON épouse BROYER | 79 - Marie-Christine GALLION épouse BOUCHOUX | 101 - Jordan CLAUZEL | 123 - Pierre CALEGARI |
| 14 - Dylan BENOIT | 36 - Robert BRUSSON | 58 - Catherine CHARRON épouse GREFFET | 80 - Jean-Michel RENAUD | 102 - Maiwenn QUIRIN épouse RENOUD-GRAPPIN | 124 - Geoffrey BROYER |
| 15 - Karine CHAMBARD | 37 - Valentine BOYAT épouse BENOIT | 59 - Jean-Pierre FOUCHEY | 81 - Jean-Luc PAQUET | 103 - Guillaume SIBELLAS | 125 - Amandine BERRY |
| 16 - Hugo ARNAL | 38 - Suzanne BOYAT épouse BOYAT | 60 - Patrick GUYOT | 82 - Bernard BROYER | 104 - Lydia CUZENARD | 126 - Florian MARGUIN |
| 17 - Chloé DEVILDE | 39 - Jean BOYAT | 61 - Françoise PERERA épouse BENOIT | 83 - Marc CHARVET | 105 - Bruno FERRAND | 127 - Hélène AUGOYAT |
| 18 - Benoit FELIX | 40 - Colette RATTON épouse MAURIZE | 62 - Jean-Pierre BENOIT | 84 - Isabelle CUZENARD | 106 - Régis COLAS | 128 - Stéphanie BOYAT |
| 19 - Fantine BENOIT | 41 - Jacques MAURIZE | 63 - Paul BOUCHOUX | 85 - Françoise PAGNON | 107 - Céline GUINET épouse FELIX | 129 - Matthieu JANIAUD |
| 20 - Arthur CAVILLON | 42 - Michelle DUMONT | 64 - Martiale PENET épouse GONDD | 86 - Gérard VELON | 108 - Franck DODARD | 130 - Thomas RATTON |
| 21 - Romane POTTIER | 43 - René GONDD | 65 - Bernard SEGAIN | 87 - Catherine BERNARD épouse BENOIT | 109 - Cécile DE BRACO épouse BENOIT | 131 - Ludovic RODRIGUEZ |
| 22 - Romain VAYER | 44 - Pascal TATON (Musicien) | 66 - Madeleine BESSON épouse SAVIN | 88 - Jean DODARD | 110 - Florence DESMARIS épouse BERRY | 132 - Céline GEAY |